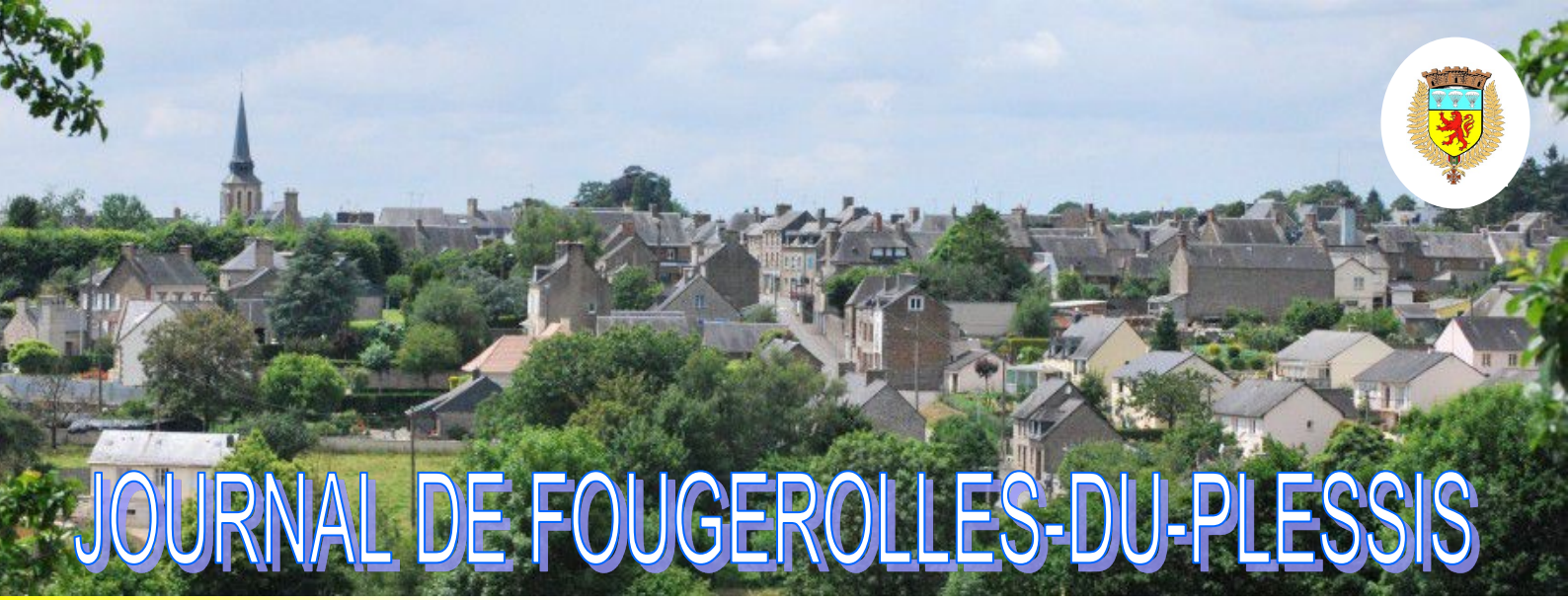


JOURNAL DE FOUGEROLLES-DU-PLESSIS

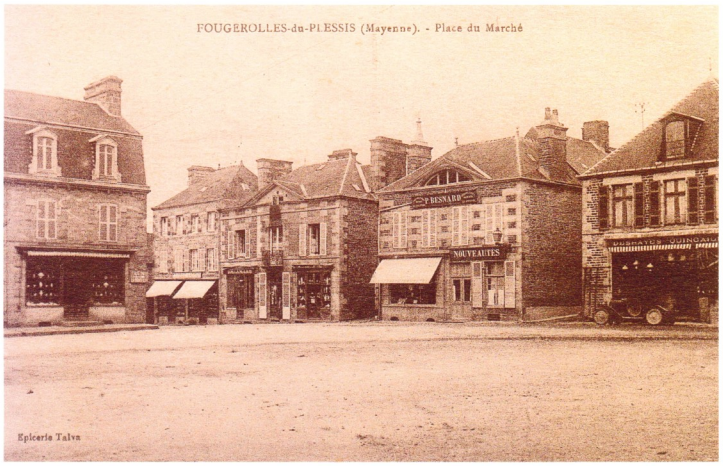
Édito :

Les travaux engagés en 2018 arrivent à leur terme, l'installation du salon de coiffure, l'aménagement de la place du Rassemblement, la création d'une salle de convivialité rue Moroge.
Tous ces projets ont été réalisés, malgré quelques imprévus, en respectant l'enveloppe budgétaire initialement prévue.
Le 21 juin 2019, le Conseil Municipal a voté le budget communal en modifiant le taux de la taxe sur le foncier bâti, la communauté de communes ayant pour sa part relevé cette taxe de 1,48 %, les membres du Conseil Municipal ont, à l'unanimité, décidé de modifier à la baisse, du même pourcentage, la part communale.
Ceci entraîne une baisse des recettes communales de 14 079 euros mais évite une augmentation de vos impôts locaux.
Du coté des projets, nous espérons pouvoir lancer, fin 2019, les travaux de reméandrage du ruisseau de Goué, rue du Maine ainsi qu'un aménagement paysager et piétonnier.
L'élaboration du PLUI arrive à son terme et devrait être validée en décembre 2019. À partir de cette date ce sont ces nouvelles règles d'urbanisme qui s'appliqueront.
Enfin le dimanche 28 juillet 2019, nous célébrerons l'hommage aux fusillés de Saint-Jean-du-Corail.
Cela fera 75 ans que, Francois GENEVÉE, Francois BOSTAN, Victor FRÉARD, Joseph HILIOU, Julien DERENNES ont été sauvagement assassinés dans la Carriere de Bourberouge.
Comment ne pas penser à ces hommes, à leurs sacrifices, eux qui ont lutté au péril de leur vie.
C'est grâce à tous ces héros, c'est grâce à l'Europe si nous vivons libre, si nous vivons en paix.

Bonne lecture et bel été à tous.
Jean-Paul JUIN



1936





Bulletin du 1er semestre 2019

État Civil du 1er janvier au 30 juin 2019

Naissances :



- Timothé ROBIN
  lotissement de l'Europe
  né le 23 février 2019 à Fougères (Ille-et-Vilaine)

- Eloan LERAY
  "La Lamberdière"
  né le 14 avril 2019 à Fougères (Ille-et-Vilaine)

Mariage :

Erratum du bulletin du 2ème semestre 2018 :

- Le 18 août 2018 : Julien FOISNET et Marylène LERAY (et non Morgane) ~ 9 rue d'Abbeyleix



Décès et inhumations :

- Mr Noël LERALLU, 59 ans,
  40 rue du Maine à Fougerolles-du-Pl. (53)
  décédé le 05 janvier 2019 à Fougères (35)

- Mme Andrée MIEL née BATAILLE, 95 ans,
  lieu-dit "La Teurterie" à Bacilly (Manche)
  décédée le 06 janvier 2019 à Fougerolles-du-Pl. (53)

- Mme Georgette GUILMIN née ALLAIN, 91 ans,
  29 rue de Normandie à Fougerolles-du-Pl. (53)
  décédée le 06 janvier 2019 à Fougerolles-du-P. (53)

- Mme Jeanne BAZIN née DE POLLI, 92 ans,
  29 rue de Normandie à Fougerolles-du-Pl. (53)
  décédée le 17 janvier 2019 à Fougerolles-du-P. (53)

- Mr Marcel THIERRY, 86 ans,
  29 rue de Normandie à Fougerolles-du-Pl. (53)
  décédé le 26 janvier 2019 à Fougerolles-du-P. (53)

- Mr Michel TOURNERIE, 69 ans,
  21 lotissement du Plessis à Fougerolles-du-Pl.
  décédé le 28 février 2019 à Fougerolles-du-Pl. (53)

- Mr Emile HEUVELINE, 74 ans,
  La Brodinière à Fougerolles-du-Pl.
  décédé le 17 avril 2019 à Ernée (53)

- Mr Henri CHERBONNEL, 86 ans,
  "La Doisnelière" à Fougerolles-du-Pl.
  décédé le 19 avril 2019 à Ernée (53)

- Mme Raymonde BOITTIN née THÉRAULT, 93 ans,
  29 rue de Normandie à Fougerolles-du-Pl.
  décédée le 17 mai 2019 à St-Hilaire-du-Ht (50)

- Mme Nadine PELÉ, 56 ans,
  18 rue Raymond Lefèvre à Livry-Gargan (91)
  décédée le 12 mai 2018 à Livy-Gargan (91)
  inhumée le 23 mai 2019 à Fougerolles-du-Pl.

- Mme Simone POURIEL née LUCAS, 91 ans,
  29 rue de Normandie à Fougerolles-du-Pl. (53)
  décédée le 20 mai 2019 à Fougerolles-du-P. (53)

- Mme Denise PALICO, 82 ans,
  4 rue du Collège (EHPAD) à Le Teilleul (50)
  décédée le 15 juin 2019 à Le Teilleul (50)
  Inhumée le 19 juin 2019 à Fougerolles-du-Pl. (53)

- Mme Mirianne DUFOUR née THOBIE, 79 ans,
  29 rue de Normandie à Fougerolles-du-Pl. (53)
  décédée le 29 juin 2019 à Fougerolles-du-P. (53)



Erratum :
Lors du bulletin du 2ème semestre 2018, une erreur s'est glissée dans les délibérations de la réunion du 28 juin 2018. En effet, le lot n°3 « Electricité - Plomberie - Chauffage » a été attribué à l'entreprise ROBLIN pour un montant de 22 548,00 € H.T. et à l'entreprise LERAY-LEFEUVRE pour 5 362,00 € H.T (et non 27 910 €) pour un total global de 27 910,00 € H.T.

Réunion du 06 décembre 2018

- Suite à enquête publique et avis favorable émis par le commissaire enquêteur, le Conseil Municipal a approuvé son rapport concernant le projet d'aliénation et de déclassement d'une partie de place du Général de Gaulle au profit du projet de Mr et Mme NOLLIÈRE Thierry et Nina, propriétaires du restaurant "Le Lion d'Or".
- Le Conseil Municipal décide de renoncer à exercer son droit de préemption urbain pour des immeubles sis : 21 lotissement du Bocage, 17 place du Général de Gaulle, 24 rue du Maine et rue Moroge.
- Une partie des travaux concernant l'aménagement de la Place du Rassemblement (voirie de la place, trottoirs exclus, renouvellement de la signalisation routière) sera prise en charge par la Communauté de Communes du Bocage Mayennais (compétence "voirie"). Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage.
- Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise la moins-disante : les Sens du Bois, d'un montant de 4 784,64 € T.T.C., pour la rénovation du parquet de la Salle Polyvalente.
- Suite à échange de terrain entre la Commune et Mr VOISIN Thomas, le Conseil Municipal accepte de payer 726 € T.T.C (frais de bornage,…) correspondants à 50 % du montant du devis.
- Le Conseil Municipal accepte la demande de subvention exceptionnelle (1 451,40 €) faite par "Fougerolles-en-Fête" pour le financement de l'animation de la Foire Cantonale des 25 et 26 août 2018 qui s'est déroulée à Fougerolles-du-Plessis.

Réunion du 15 janvier 2019

- Le Conseil Municipal décide de renoncer à exercer son droit de préemption Urbain pour les immeubles sis : 10 rue de Bretagne et le "Pré du Verger".
- Le Maire présente deux nouvelles propositions de Territoire d'Energie (l'une de 32 830,91 € H.T. et l'autre de 34 847,30 € H.T.)
  Le Conseil Municipal demande un nouveau devis avec une configuration différente, prenant en compte les éléments définis lors de la réunion de Conseil.
  Le Maire est autorisé à signer la décharge souhaitée par le prestataire.
- Suite à la présence de mérule au salon de coiffure, un plancher béton a été réalisé, ce qui a occasionné la reconstruction d'une cloison. Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise GOUVENOU (6 294,00 € H.T.) comprenant également la repose des boiseries de soubassement.
  Le Conseil Municipal fixe le montant du loyer à 450 € H.T.

Réunion du 28 février 2019

- Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention proposée par la SPA pour le fonctionnement et la gestion d'une fourrière (420,09 € ; soit 30 centimes par habitant) à compter du 1er janvier 2019.

- Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant d'un montant de + 535,17 € H.T. concernant la nouvelle salle associative fixant le nouveau marché total (Lot 1 - Démolition - Gros Œuvre - VRD), entreprise B.T.E.M. - 53950 LOUVERNÉ à 40 454,87 € H.T. (au lieu de 39 919,70 € H.T. initialement accepté) comprenant ainsi les travaux de réfection des joints.

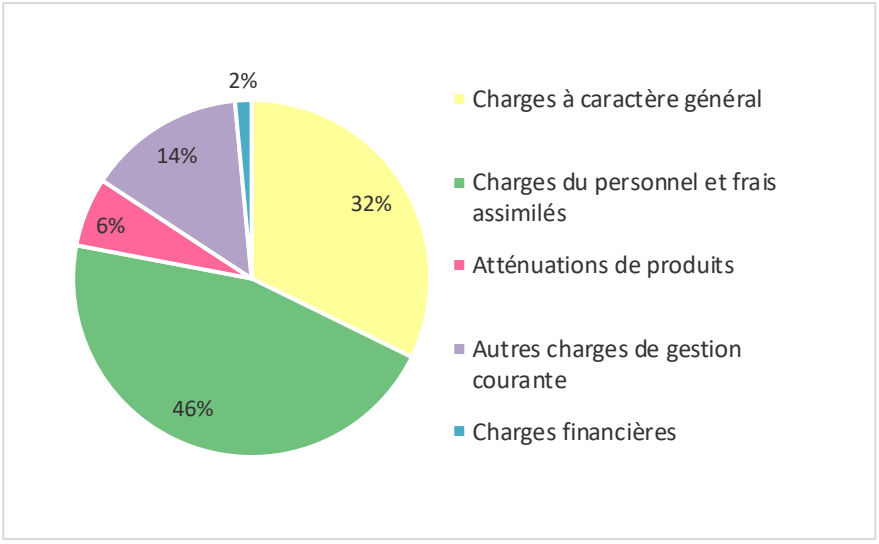
- Le Conseil Municipal accepte le devis de "Stop Affaires" (3 014,55 € H.T.) pour l'achat de 15 tables et 60 chaises pour la nouvelle salle associative et de "Comptoir de Bretagne" (1 402,27 € H.T.) pour la vaisselle.
  Les appareils électro-ménagers (lave-vaisselle, hotte, four, réfrigérateur, congélateur, meubles…) seront chiffrés et installés ultérieurement.

- Les comptes de gestion 2018, en concordance avec les comptes administratifs, ont été approuvés.

- Le compte administratif 2018 est voté comme suit :

	Section Fonctionnement		*Section Investissement*	
	Dépenses	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*
Commune	882 759,17 €	1 205 295,36 €	371 370,04 €	336 176,72 €
Assainissement	67 650,57 €	63 831,40 €	35 546,57 €	54 048,57 €
CCAS	12 356,35 €	13 823,53 €	/	/
Lot de l'Europe 2ème tranche	43 370,32 €	43 370,32 €	43 370,32 €	43 370,32 €

	Section fonctionnement	
	CA 2018	BP 2019
Charges à caractère général	279 916,89 €	367 500,00 €
Charges du personnel et frais assimilés	396 653,09 €	419 410,00 €
Atténuations de produits	54 315,00 €	56 000,00 €
Dépenses imprévues	0,00 €	68 000,00 €
Virement à la section d'investissement	0,00 €	644 359,82 €
Autres charges de gestion courante	123 713,42 €	127 062,15 €
Charges financières	12 985,04 €	11 544,26 €
Charges exceptionnelles	11 462,89 €	18 236,18 €
Opérat° d'ordre de transferts entre sections	3 712,84 €	1 599,34 €
TOTAUX	**882 759,17 €**	**1 713 711,75 €**



Compte Administratif 2018 : Communal

- Le Conseil Municipal décide d'acheter un nettoyeur haute pression pour un montant de 2 035,05 € H.T. (Entreprise LANDRI).
- Le Conseil Municipal décide de renoncer à exercer son Droit de Préemption Urbain pour un immeuble sis 17 rue du Maine.
- Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention à intervenir (0,90 € / hab / an) avec le Président du Conseil Départemental pour la mission d'assistance technique aux collectivités dans le domaine de l'assainissement.
- Pour le Salon de Coiffure, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant d'un montant de + 961,10 € H.T. fixant le nouveau marché total (lot 06 : peinture), entreprise SAS GÉRAULT 53940 Saint-Berthevin à 4 552,35 € H.T. (au lieu de 3 591,25 € H.T. initialement accepté) comprenant ainsi des travaux supplémentaires de peinture et de pose de papier peint.

Réunion du 21 mars 2019

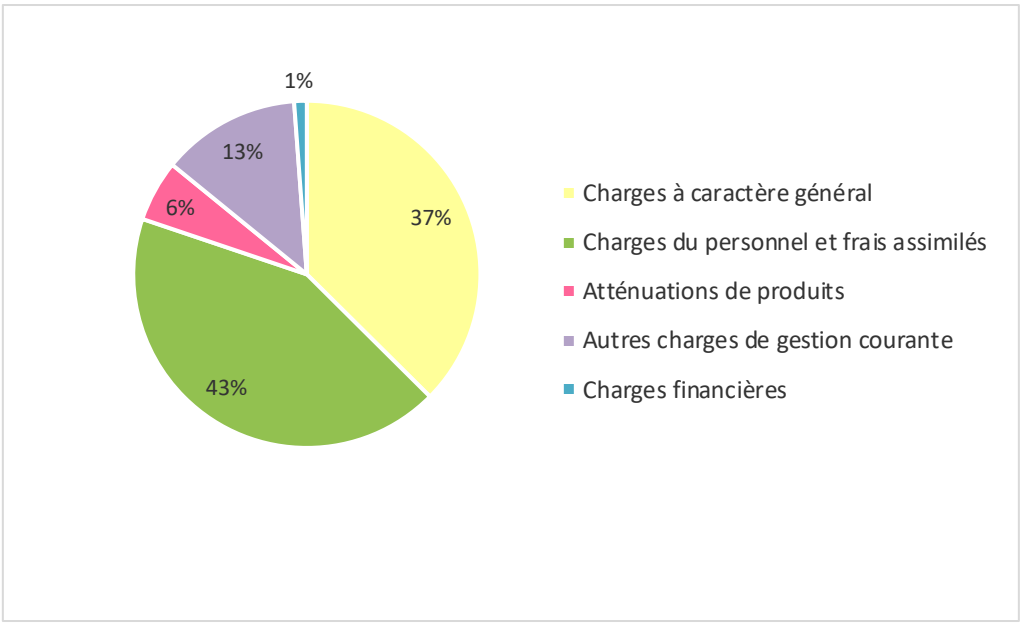
- Monsieur le Maire présente les taux actuels d'imposition 2018 :
  Taxe d'habitation : ..... 14,45 %,
  Taxe foncière (bâti) : ..... 22,32 %,
  Taxe foncière (non bâti) : ..... 38,68 %.

  Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité, de maintenir, pour 2019, les taux de 2018 pour les taxes d'habitation et foncières (non bâti) et de diminuer de 1,48, le taux de 2018 pour la taxe foncière (bâti) afin d'absorber l'augmentation décidée par la communauté de communes.

  Les taux 2019 sont donc fixés, comme suit :
  Taxe d'habitation : ..... 14,45 %,
  Taxe foncière (bâti) : ..... 20,84 %,
  Taxe foncière (non bâti) : ..... 38,68 %.
- Le conseil municipal vote les budgets 2019 comme suit :

	Section Fonctionnement		*Section Investissement*	
	Dépenses	*Recettes*	*Dépenses*	*Recettes*
Commune	1 713 711,75 €	1 713 711,75 €	4 162 685,16 €	4 162 685,16 €
Assainissement	69 284,38 €	69 284,38 €	204 362,27 €	34 063,57 €
CCAS	15 980,00 €	15 980,00 €	/	/
Lot de l'Europe 2ème tranche	45 371,32 €	69 374,12 €	45 371,32 €	45 371,32 €

Budget Primitif 2019 : Communal



§ Les subventions ont été votées comme suit :

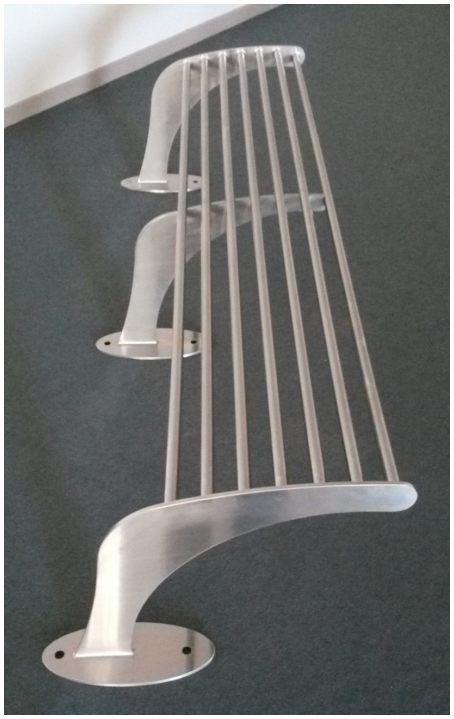
Associations	2019
Adhésion :	
↘ Agence Départementale Information Logement	130,00 €
↘ C.A.U.E.	68,60 €
↘ POLLENIZ (3 329,07 ha)	292,30 €
Associations de Fougerolles-du-Plessis :	
Culturelles	
↘ Association musicale (Chorale "Cantaré")	360,00 €
↘ Club discussion Anglo-Français	200,00 €
↘ Mémoire et patrimoine	400,00 €
Festives	
↘ A.J.E.I.F.	- €
↘ Club du 3ème âge de la Bonne Humeur	500,00 €
↘ Fougerolles en Fête	9 000,00 €
↘ Le Paradize (jeunes)	325,00 €
Patriotiques	
↘ Association locale des Anciens d'AFN	325,00 €
Sportives	
↘ Cyclos du Bocage 53	370,00 €
↘ USF section Football	1 500,00 €
↘ USF section Tennis de table	500,00 €
↘ Fougerolles Défi	325,00 €
Divers	
↘ Amicale des Sapeurs-Pompiers	600,00 €
↘ Amicale laïque	1 100,00 €
↘ Brin d'Idée	325,00 €
↘ POLLENIZ de Fougerolles-du-Plessis (Ex FGDON)	600,00 €
↘ Gaulle Fougerollaise	360,00 €
↘ Model'club fougerollais	360,00 €
↘ Société de Chasse	360,00 €
Associations extérieures :	
↘ Association des Enfants Inadaptés (APEI)	150,00 €
↘ Association EPSL (contrat ville/enfant) (11 € x 96 élèves)	1 056,00 €
↘ Banque alimentaire	106,00 €
↘ Challenge Mayennais	300,00 €
↘ Épi du Bocage *(0,35 € X 1250)*	437,50 €
↘ Amicale de Landivy (Musique)	180,00 €
↘ Musique Etoile de Pontmain	220,00 €
↘ Gorron Gym (10 € par pers)	- €
↘ Gorron Danse (10 € x 15 personnes)	150,00 €
↘ Prévention routière	100,00 €
↘ Réso Ap'	150,00 €
↘ SPA	420,09 €
↘ Un enfant par la main	528,00 €
TOTAL	***21 798,49 €***

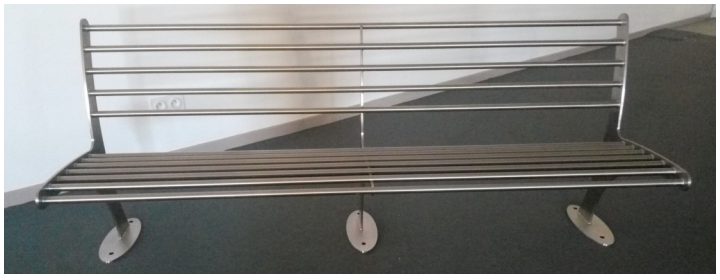
Chambre des Métiers (par enfant de la commune) x 1 enfant	52,00 €
CCI Le Mans (par apprenti domicilié dans la commune) x 1 enfant	52,00 €
Campus des métiers et de l'artisanat (Indre-et-Loire)	52,00 €
Fournitures scolaires versées à l'Ecole Marin Marie (par enfant)	47,00 €

- Le Conseil Municipal décide de fixer à 1 866,05 €, la participation de la commune de La Dorée pour les frais de fonctionnement (5 enfants) de l'école publique Marin Marie.
- Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les devis (2 606,75 € H.T. + 2 101,80 € H.T.) avec l'Entreprise Henry Damien pour réparer le chéneau et remplacer des tôles translucides à l'ancienne usine.
- Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis (3 183,60 € T.T.C.) avec Orain TP pour la réfection d'une partie du chemin du Taillis.
- Le Conseil Municipal décide de renoncer à exercer son droit de préemption urbain pour des immeubles sis : 9 lotissement de la Rocade et 13 rue de Goué.
- Pour l'aménagement de la Place du Rassemblement, le Conseil Municipal décide d'installer une rambarde de 12 m de long en inox sur le muret face à la boulangerie.
  Il autorise le Maire à signer le devis "Inox du Bocage" pour un montant de 3 600 € H.T. concernant cette rambarde.
- Le Maire informe le Conseil Municipal avoir signé un avenant n°2 (Sarl Gouvenou AD, 502 € H.T.) pour la pose de 26 mètres linéaires de plinthes en bois et de 2 butées de porte au Salon de Coiffure.
- Le Maire informe le Conseil Municipal avoir signé un avenant n°1 (Entreprise Henry Damien, 461,67 € H.T.) pour la salle associative.
- Le Conseil Municipal est informé des effectifs de l'école Marin Marie : TPS = 8, PS = 10, MS = 11, GS = 11, CP = 15, CE1 = 8, CE2 = 14, CM1 = 9, CM2 = 11 ; soit au total : 97 élèves.

Réunion du 25 avril 2019

- Un devis de 5 302,00 € H.T. de Territoire d'Energie (subventionné à 40 %) a été reçu pour le remplacement des lampes à mercure par des ampoules à LED. Un mat à aiguille à 3 lanternes et un projecteur vont également être installés.
- Le rideau de la salle polyvalente sera remplacé pour un montant de 2 203,20 € T.T.C.
- Des bancs vont être installés sur la place du Rassemblement pour un montant de 3 300 € H.T. soit 3 960 € T.T.C. (Réalisation Inox du Bocage).







- Des électroménagers (lave-vaisselle avec ses paniers, plonge inox avec douchette, armoire suspendue, four avec ses grilles, les bacs gastro et réfrigérateur avec deux grilles) vont être installés à la salle sous l'ex-préau de l'école pour un montant de 7 230,90 € H.T. soit 8 677,08 € T.T.C.

- Depuis le décret n°2018-1186 du 19 décembre 2018, les propriétaires des Etablissements Recevant du Public doivent veiller à la mise en œuvre d'une maintenance pour leurs défibrillateurs et leurs accessoires. Le Conseil Municipal a retenu la proposition de l'entreprise DUMONT SÉCURITÉ à 16 € H.T. par mois par défibrillateur. Sur la commune, les armoires extérieures contenant un défibrillateur sont situées, une face au bar (O'BISTRO GG) et l'autre à l'entrée de la salle polyvalente.

- Afin d'assurer une continuité de l'aménagement du terrain sis rue du Maine, il est décidé d'acheter en plus le terrain appartenant à Mr et Mme HUARD Raymond et Marie-Madeleine pour un montant de 500,00 €.

- L'aménagement de la salle située sous l'ancien préau de l'ex-école rue Moroge est terminée. La location est fixée à 90 € pour un repas et à 50 € pour un vin d'honneur ou café ; un forfait ménage de 30 € sera facturée aux associations utilisant cette salle dans le cadre de leur gratuité annuelle. La location de la vaisselle est fixée à 0,06 € par unité de vaisselle.

- Le serveur informatique de la mairie et un ordinateur vont être changés pour un montant de 6 592,60 € H.T. soit 7 911,12 € T.T.C.

Réunion du 20 juin 2019

- Le PLUi doit être approuvé en fin d'année. Les cartes de zonage ont été présentées au Conseil Municipal.

- Les loyers de certains logements ont été révisés et fixés comme suit :
  - 27 rue de Normandie : 180 € pour les F2 et 250 € pour le F3,
  - 26 place du Rassemblement : 150 €,
  - 2 rue des Fontaines : 220 €.

- Une subvention exceptionnelle de 50 € est versée au collège de Landivy pour l'élève de Fougerolles-du-Plessis qui participe au championnat de France UNSS des arts du cirque les 4, 5, 6 et 7 juin à Die (Drôme). Le coût total par élève s'élève à 280 €.

- Selon la loi Notre du 07 août 2015, la compétence "eau" et "assainissement" devait être transférée à la Communauté de Communes du Bocage Mayennais le 1er janvier 2020. Les communes ont jusqu'au 30 juin 2019 pour délibérer et le report du transfert de compétences au 1er janvier 2026 ne peut être décidé que si 25 % des communes membres représentant au moins 20 % de la population intercommunale ont délibéré en ce sens. Les communes d'Ambrières-les-Vallées et ses alentours, qui adhèrent au SIAEP, ont toutes voter contre. Le Conseil Municipal vote le report de ce transfert au 1er janvier 2026.

- L'adressage de la commune est en cours. Suite au projet de numérotation des habitations sur l'ensemble de la commune, il a été décidé de nommer "rue des Etangs" la voie communale entre le haut de "Saint-Hubert" jusqu'au bas de la route de Désertines ; de renommer "l'impasse Jules LINAIS", "rue du Stade". L'habitation de Mr et Mme BÉCHET Gérard et Martine est rattachée au lieudit "La Bourdaine".

- Une redevance d'un montant total de 3 516,40 € sera versée à la commune par les opérateurs de télécommunication (occupation du domaine public routier).

- Le Conseil Municipal décide de verser à Madame Paulette JARDIN, une indemnité de gardiennage pour l'église d'un montant de 250,00 €.

- Une convention a été signée avec l'état pour le financement du projet école numérique. Une subvention équivalent à 50 % du montant T.T.C. sera versée à la commune de Fougerolles-du-Plessis par l'inspection académique pour l'achat de 15 tablettes, 2 robots…

- Le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain pour la maison située 5 rue des Châteaux.

Quelques photos...

Naturalisation de
John et Margaret Young
à la Préfecture de la Mayenne en juin 2019





Salle rénovée située sous l'ex-préau
de l'ancienne école rue Moroge

Place du Rassemblement ➔



Chasse aux oeufs 2019



RPI LA DOREE-FOUGEROLLES DU PLESSIS

Les projets scolaires de janvier à juillet 2018



POUR TOUTES LES CLASSES

● *Les rencontres sportives*

La classe de maternelle et les GS/CP ont participé à une rencontre « Jeux Collectifs » le mardi 2 Avril où ils ont affronté les élèves des écoles de Montaudin et Saint-Mars-sur-la-Futaie. Ils ont joué à La rivière aux crocodiles, Renards-Vipères ou encore La passage de la rivière. La rencontre s'est achevée sur un pique-nique.

Les élèves de la GS au CM2 ont participé à une rencontre Kin-Ball le mardi23 avril avec l'école et l'IME de Montaudin.







Ils participeront aussi à une rencontre athlétisme le 18 juin à Gorron.

● *La sortie au Centre d'Art contemporain à Pontmain*

En mars, Stéphanie MISEREY est intervenue dans les classes de CE et de CM autour d'un atelier d'art plastiques et la notion du temps qui passe sur un végétal. En mai, les deux classes se sont rendues au Centre d'art.







● *Les interventions musique et la préparation du spectacle*

Depuis le début du mois de mai, Marc NICOLE, conseiller pédagogique en musique, intervient dans les quatre classes autour du jazz. Nous préparons aussi activement notre spectacle qui aura lieu le dimanche 23 juin.

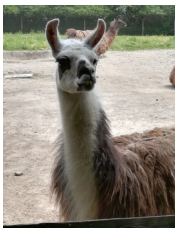
➧ POUR LES TPS/PS/MS



+ De nouveaux camarades ont fait leur rentrée depuis Janvier, la classe compte à présent 29 élèves.
+ Jeudi après-midi 25 Avril, les élèves se sont rendus à la maison de retraite pour la traditionnelle chasse aux œufs. Après avoir partagé quelques chansons avec les résidents, les enfants sont partis à la recherche des œufs par petits groupes au sein de la résidence. Pour terminer ce bel après-midi, un goûter nous a été offert.

+ Pour leur sortie scolaire, les élèves de maternelle sont allés visiter Le Refuge de l'Arche près de Château-Gontier. Après avoir participé à un atelier « Comme toi » où ils ont découvert l'alimentation de quelques animaux, le chant des oiseaux, la peau des animaux, les enfants ont visité le parc et ont pu observer différentes espèces d'animaux.
Une très belle journée, le tout sous un temps ensoleillé !





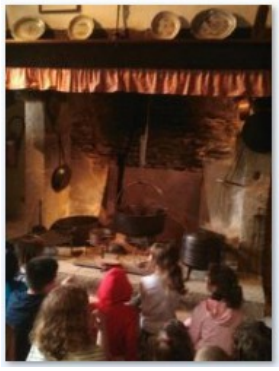
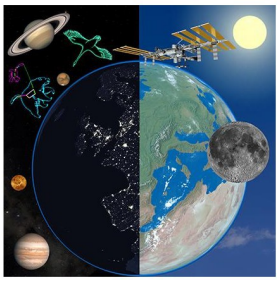




POUR LES GS/CP

Le 4 juin, la classe de GS/CP s'est rendue à Rennes. Le matin, ce fut un beau voyage dans l'espace au Planétarium !Après le pique-nique, rendez-vous avec les animaux de la ferme, les jardins et les vergers de l'éco-musée. Une belle animation nous a fait découvrir une ferme d'il y a 150 ans et prendre conscience de la vie dans le passé.



POUR LES CE1/CE2

– En février, les élèves de CE ont eu l'immense chance de participer à une classe de neige en Isère 38) pendant une semaine et ainsi faire l'expérience de l'éloignement familial tout en s'initiant au ski alpin, au ski de fond, et aux raquettes. Cette semaine riche en émotions a donné lieu à une soirée rétrospective en avril. Un film du séjour a été projeté lors de cette soirée.





– En mai, les élèves de CE2 ont passé leurs permis piéton lors de la journée EPSL. Tous ont été admis.
– Enfin, après avoir travaillé sur le village de Fougerolles autour de plans, de cartes et de vues aériennes, les élèves du CE1 au CM2 auront le privilège de découvrir le Château de Goué, élément majeur du patrimoine fougerollais.

POUR LES CM1/CM2

– Le 28 janvier, les élèves de CM se sont initiés au permis vélo à Ernée. Tous les CM2 l'ont validé.
– En mars et en mai, les élèves de CM2 ont bénéficié d'une journée collège afin de découvrir le fonctionnement et les activités proposées au collège Louis Launay.
– Le 31 mars, la gendarmerie est venue faire passer le permis internet, tous l'ont obtenu.
– Le 17 mai, les élèves accompagnés des CE2/CM de Montaudin se sont rendus à Caen pour la visite du Mémorial et la découverte des plages du débarquement en ce 75ème anniversaire. Une sortie pleine d'émotion !





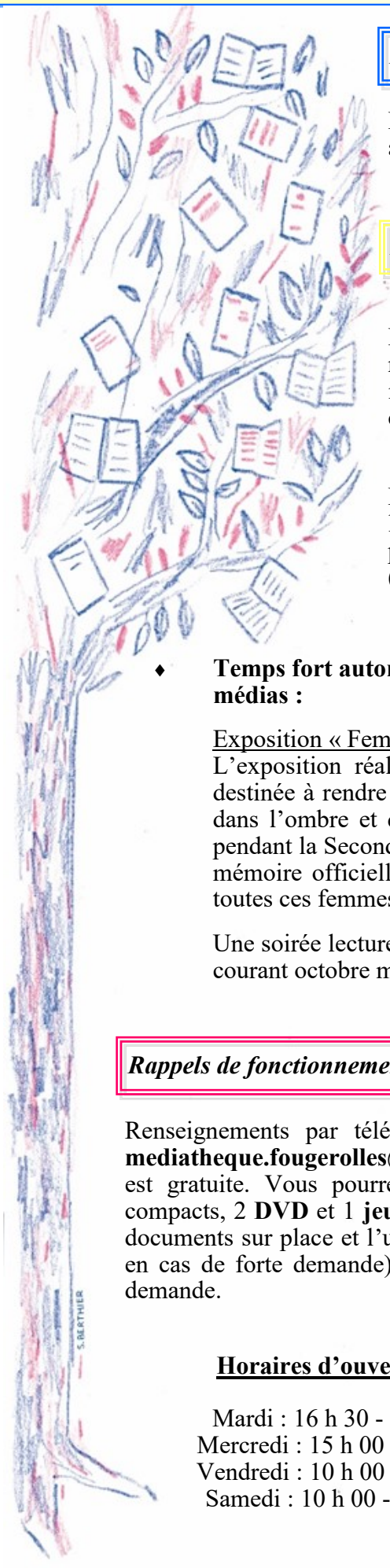
– Le 20 mai, les élèves de CM1 ont bénéficié d'une initiation au premiers secours au cours de la journée EPSL. Ils ont également pu découvrir des activités sportives et artistiques avec les élèves des trois écoles du secteur (Montaudin, Landivy et St Mars sur la futaie).

Toute l'équipe enseignante remercie la Mairie de Fougerolles et l'Association des parents d'élèves pour leur soutien et leurs participations financières au sein des différents projets et sorties (classe de neige, sorties scolaires...)

Bonne fin d'année scolaire à tous les enfants.

N. B. : Les enfants nés en 2016 et 2017 peuvent être inscrits ou préinscrits à la mairie et à l'école à partir de maintenant même si vous désirez que leur rentrée se fasse un peu plus tard. Sachez qu'à la rentrée prochaine, tous les enfants de 3 ans devront fréquenter l'école, l'obligation scolaire étant abaissée à l'âge de 3 ans au lieu de 6 ans précédemment.
Pour tout renseignement, contacter Mme LORY Géraldine à l'école au ☎ 02.43.05.56.09.

Médiathèque



Horaires d'ouverture d'été :

La médiathèque fonctionnera avec des horaires aménagés **du 09 juillet au 31 août** : ouverture le mercredi de 15h à 18h et le samedi de 10 h à 12 h. Elle sera par cependant **fermée du 13 au 17 août.**

Animations à venir :

- **Bébés lecteurs "Les p'tits poussins" :**

La prochaine séance de découverte du livre pour les tout-petits aura lieu : mardi 09 juillet 2019, à 10h00 (pour les moins de 3 ans, gratuit, sans inscription). Les P'tits poussins feront ensuite une pause et reprendront courant septembre/octobre.

- **Animation jeux de société :**

Pendant les vacances scolaires d'automne, en partenariat avec la ludothèque de Gorron (Maison des initiatives jeunesse), vous pourrez participer à un après-midi jeux : lundi 21 octobre, de 14h30 à 16h30 (tout public, gratuit, sur inscription).

- **Temps fort automnal des bibliothèques de la Communauté de Communes sur les médias :**

Exposition « Femmes engagées » : du 1er au 31 octobre 2019, entrée libre.
L'exposition réalisée par l'association du Mémorial des déportés de la Mayenne est destinée à rendre hommage à ces femmes, connues ou anonymes, trop longtemps restées dans l'ombre et qui firent tant pour la liberté. Les femmes, en Mayenne et en France, pendant la Seconde Guerre mondiale et après, ont longtemps été les grandes oubliées de la mémoire officielle et collective. L'objectif avec cette exposition est de mettre en avant toutes ces femmes.

Une soirée lecture par Jean-Luc BANSARD (Théâtre du tiroir-Laval) aura lieu dans ce cadre courant octobre mais à ce jour toute la programmation n'est pas encore arrêtée.

Rappels de fonctionnement :

Renseignements par téléphone aux horaires d'ouverture, au ☎02.43.05.56.01 ou par mail **mediatheque.fougerolles@cc-bocagemayennais.fr.** Pour emprunter des documents : l'inscription est gratuite. Vous pourrez emprunter 3 livres, 3 bandes dessinées, 3 magazines, 3 disques compacts, 2 **DVD** et 1 **jeu vidéo** pour une durée de 3 semaines renouvelable. La consultation des documents sur place et l'utilisation du poste multimédia (plage d'une demi-heure par permanence en cas de forte demande) sont gratuites et ne nécessitent pas d'inscription. Wifi disponible sur demande.

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16 h 30 - 18 h 30
Mercredi : 15 h 00 - 18 h 00
Vendredi : 10 h 00 - 12 h 00
Samedi : 10 h 00 - 12 h 00

Toute l'équipe vous souhaite un bel été !

A bientôt dans votre médiathèque !

BOCAGE MAYENNAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Interview d'une personne



Jardin d'Aline
Vente de légumes

1. ***Vous êtes installée depuis un peu plus de 2 années maintenant. En quelques mots, pouvez-vous vous présenter ?***

   Aline PATRY, 38 ans, pacsé, 2 enfants, j'habite à Fougerolles du Plessis depuis 10 ans maintenant. Je suis native de Saint-Cornier-de-Landes, commune du département de l'Orne.

2. ***Quel est votre parcours professionnel et quelles sont les raisons qui vous ont conduit à vous installer à votre compte ?***

   Je suis titulaire d'un CAP-BEP-BAC PRO Horticole et Maraîchage. Pendant quelques années, j'ai exercé dans le jardinage et le conseil en jardinerie ("Point Vert" et "Gamm Vert") ainsi que dans les espaces verts. Je me suis installée à mon compte à Fougerolles-du-Plessis en 2017. J'aime le milieu agricole et le contact avec les clients, à mon domicile ou sur les marchés. J'aime travailler la terre ; j'exploite sur 5 000 m² et sous une serre de 400 m².

3. ***Que proposez-vous à votre clientèle et plus particulièrement aux Fougerollaises et Fougerollais ?***

   Je propose beaucoup de légumes de saison (courgettes, concombres, de nombreuses variétés de tomates et de pommes de terre, des échalotes, des oignons, des carottes de diverses couleurs, betteraves...).
   L'été, j'ai également un peu de cassis et de groseilles.
   Un panneau, sur le bord de la route devant mon domicile, indique les produits de saison à disposition.
   Je suis également présente sur 3 marchés par semaine (Sourdeval, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Vire) et 1 fois par mois au marché du terroir au Teilleul. Je fournis également quelques restaurateurs.

4. ***Avez-vous des souhaits de développement pour l'avenir et avez-vous des vœux particuliers à formuler aux habitants de la commune ?***

   J'espère avoir de plus en plus de clients (de la commune et des environs) afin de développer mon entreprise et vous trouverez ci-après mes jours et horaires d'ouverture :
   Mardi, Jeudi et Vendredi de 17 h à 19 h. Contact : 06.12.32.30.02



Interview d'une personne

Aude FRÉMONT
coiffeuse



1. ***Votre salon de coiffure est implanté en notre commune depuis plusieurs années maintenant. Pouvez-vous nous en présenter son effectif et ses jours et horaires d'ouvertures ?***

Nous sommes 3 personnes à travailler au salon : Aude, Marylène (salariée) et Célia (apprentie). Le salon est ouvert :

- 1 lundi sur 2 (13 h 30 - 17 h 30),
- mardi - jeudi - vendredi (9 h - 12 h et 14 h - 18 h 30),
- mercredi (9 h - 12 h),
- samedi (8 h 30 - 16 h 30).

2. ***A la recherche d'un local plus adapté à votre clientèle et accessible aux personnes à mobilité réduite, la commune a répondu à votre demande en achetant et en réhabilitant un immeuble ancien dans le centre bourg.***
Quel a été votre ressenti lorsque cette proposition vous a été faite ?

Soulagement et impatience car en recherche d'un local depuis longtemps. Il y avait un réel besoin, tant pour mon personnel que pour ma clientèle et les nouvelles normes pour les personnes à mobilité réduite devaient être respectées. Avec ce local, j'allais trouver une meilleure visibilité dans le centre-bourg ainsi qu'un important gain de place pour travailler.

3. ***Effectivement, vous bénéficiez d'un bel outil de travail, situé et agencé suivant vos souhaits ; quelles sont les prestations que vous offrez à votre clientèle ?***

Coiffure Hommes-Femmes et Enfants. Manucure avec la pose de vernis semi-permanent. Vente de produits pour les cheveux (gamme professionnelle SCHWARZKOPF et REVELON) ; de parfums et d'accessoires (foulards, boucles d'oreille, barrettes...). Mon salon est également équipé de fauteuils massant aux bacs de lavage des cheveux.

4. ***Avez-vous des vœux ou souhaits particuliers à exprimer ?***

Je tiens à remercier toute l'équipe municipale pour ces travaux et la mise à disposition du local.
Je pense et espère que mes clients sont pleinement satisfaits du changement d'ambiance et de décor.
Installée depuis 10 ans maintenant, je tiens à remercier mes clients pour leur fidélité.







École Publique		
Directrice	Géraldine LORY	02.43.05.56.09
Amicale Laïque	Anthony LEBOUC	02.43.13.08.56
SPORTS		
ASCL - Section Hand Ball	Carole LANDAIS	02.43.05.54.22
Cyclos du Bocage 53	Jean-Claude GOUGEON	02.43.05.01.48
Horse Bomb 53	François Xavier D'HORRER	06.21.71.02.60
Fougerolles défi	Charly GOUGEON	06.07.40.81.69
U.S.F. Football	Gérard JOURDAIN Joël RACINAIS Tanguy RENAULT	02.43.05.53.53 02.43.05.50.24 07.86.89.48.41
U.S.F. Tennis de Table	Benjamin BLANCHET	06.25.19.66.86
FESTIVITÉS		
Club de la Bonne Humeur	Jean-Pierre LEGROS	06.62.36.97.47
Fougerolles en fête	Adrien GOUVENOU	06.46.48.58.02
Le Paradize (Ass. des Jeunes)	Alexis GENEVÉE Corentin RENAULT	06.89.52.24.34 06.37.17.72.77
CULTUREL		
A.J.E.I.F.	Daniel FRÉARD	02.43.05.45.26
Association Musicale	Annick BOYÈRE	02.43.05.56.69
Brin d'Idée	Michelle LE CORVAISIER	06.13.59.74.80
Club de discussion Franco/Anglais	John YOUNG	02.43.05.59.91
Mémoire et Patrimoine	Raymond JUIN	02.43.05.50.00
Model'Club Fougerollais	Benjamin LEGAVRE Yannick ROULETTE	06.51.09.93.68 06.86.53.51.46
PATRIOTIQUE		
Anciens d'A.F.N.	Bernard GENEVÉE	02.43.05.56.44
DIVERS		
Amicale des Sapeurs Pompiers	Antoine GENEVÉE	06.81.34.62.60
A.D.M.R.	Martine FRÉARD	02.43.05.70.95
La Gaule Fougerollaise	Christian GARNIER	02.43.05.57.32
Service de Remplacement	Andrée GESLIN	06.88.86.29.13
Société de Chasse	Bertrand CADIN Joseph DENIAU	02.43.05.58.08 02.43.05.51.36

LES NEWS DU MODEL'CLUB FOUGEROLLAIS

Parmi les différentes associations à votre disposition à Fougerolles-du-Plessis, nous vous proposons de prendre connaissance de la vie du Model'Club Fougerollais, en premier lieu en parlant de son équipe, puis des différentes actions réalisées en 2018, et enfin des projets pour 2019.

Ce club rassemble 25 adhérents, de tous âges et horizons confondus, intéressés par le modélisme radiocommandé en général (bateaux, voitures, camions, TP... électriques et thermiques).
Toute l'équipe du Model'Club Fougerollais remercie Joseph ROULETTE, Président du club depuis 20 ans, pour son engagement envers l'association ainsi que ses conseils aux adhérents. En 20 ans de présidence du Model'Club Fougerollais, il a mené à bien 10 expositions ayant apporté une animation biannuelle à Fougerolles-du-Plessis, et en développant cette manifestation au fil des années pour en faire un véritable salon du modélisme de renommée nationale.
En décembre dernier, ce dernier a laissé son fauteuil et passé le flambeau à la jeune génération, sous la forme d'une Co-Présidence assurée par Benjamin LEGAVRE et Yannick ROULETTE.
Bonne continuation à Joseph !
… Et Bienvenue à nos nouveaux présidents !



Joseph ROULETTE



Benjamin LEGAVRE



Yannick ROULETTE

L'année 2018 a malheureusement également été marquée par le décès de Gérard BATAILLE, ancien président du Model'Club, et de Clément GESLIN, ancien membre. Une pensée accompagne leurs familles.



Du point de vue événementiel, le dernier Salon du Modélisme Fougerollexpo a été un véritable succès. En effet, au plus fort des salons, et malgré une météo très mauvaise, les exposants sont venus de toute la France, toujours plus nombreux, et friands de la renommée qu'a obtenu le salon au cours du temps.
Nous souhaitons tout d'abord remercier les bénévoles qui sont venus aider à la mise en place du salon, puis à son bon déroulement, ainsi qu'au logement d'exposants. Nous remercions également la commune pour la mise à disposition des locaux, notamment Hubert LERAY pour son dévouement pendant le weekend du salon, à résoudre de nombreux problèmes techniques liés à ce genre d'activités.
Malgré tous ces points positifs, le salon ne sera pas reconduit, pour cause de mise en place de plus en plus complexe (dûe notamment à son succès).

Cette année 2018 a aussi été marquée par de nombreuses participations à des expositions durant lesquelles le club a fait des démonstrations de modèles réduits radiocommandés.
Le Model'Club est notamment très fier d'avoir participé à un événement national, « les Terres de Jim », pendant 3 jours, à Javené. Ce rassemblement est la plus grande fête agricole de plein air d'Europe et a réuni plus de 100 000 visiteurs.
En ce qui concerne l'année 2019, encore une multitude d'expositions au programme : Mayenne, Rannée, Pleine Fougères, Château de Dampierre, Janzé, Pontmain, Valognes… mais aussi de nombreux refus dus à une demande trop importante.
Les adhérents espèrent également créer une nouvelle discipline d'avion RC Intérieur en polystyrène (pesant moins de 100 grammes).
Dans le cadre des activités de modélisme autour de la navigation, le club a accès au plan d'eau de Fougerolles le 2ème samedi de chaque mois ainsi que le 7 juillet, pour un pique-nique amical entre adhérents.
Enfin, le 15 juin, les adhérents ont accueilli un groupe de personnes en situation de handicap pour un après-midi convivial et une démonstration de bateaux.
Afin de remercier les bénévoles ayant participé à l'organisation et à la gestion du salon Fougeroll' Expo, la présidence a prévu une sortie au Pays Nantais en octobre, occasion de découvrir un autre type de mécaniques, les «Machines de l'Île», ainsi que de partager une agréable croisière sur l'Erdre.
Depuis maintenant de nombreuses années, le Model'Club Fougerollais vous accueille avec ses modèles réduits divers et variés, évoluant au fur et à mesure du temps et des techniques.
Si vous aussi, le modélisme vous intéresse, nous vous accueillerons avec plaisir. N'hésitez pas à prendre contact. *modelclubfougerollais@gmail.com*

GJ-ASC LANDIVY

Le club regroupe toutes les joueuses et tous les joueurs âgés de 5 ans à 17 ans des communes de Fougerolles-du-Plessis, Landivy, Larchamp, Pontmain, La Dorée, Montaudin, Saint-Berthevin-la-Tannière, Saint-Ellier-du-Maine et Saint-Mars-sur-la-Futaie.
Le club atteint plus de 110 pratiquants répartis en 6 catégories : U7(débutants) - nés en 2012 - 2013 (11 joueurs) ; U9 (nés en 2010 - 2011) - 22 joueurs, U11 - 26 joueurs ; U13 - 12j ; U15 - 22 j ; U18 - 23 j. Chaque samedi, 10 équipes sont engagées.
Depuis le début septembre, les entraînements ont repris le mercredi après-midi à Fougerolles du Plessis (U7, U9, U11) et à Landivy (U13 et U15). 13 Educateurs, animateurs bénévoles assurent cet entraînement très suivi par les jeunes : Alain RONCERAY, Michel PELÉ, Hubert LERAY, Benoît BAUDIN, Thierry BAZILLE, Sébastien CHAUVIN, Yann LEDAIN, Kévin LEDAIN et ARNAUD, Edgar GESLIN et Tony FRELAUT.

Un car passe dans les communes et assure le ramassage des joueurs.

Le samedi après-midi, les **U7** (2 équipes) encadrés par Michel PELÉ, Franck LESTAS participent à plusieurs plateaux sur le secteur Bocage-Ernée ; les **U9** (3 éq) avec Jean-Michel LEMARIÉ et Lilian ERNAULT et Sébastien POTEVIN ; les **U11** (2 éq) avec Antoine RENAULT, Stéphane HAMON, Jean-Michel COUASNON et Anthony COUSIN jouent à Pontmain ; les **U13** (1 équipe) avec Arnaud LEDAIN, Benoît BAUDIN et Thierry JOSSOMME jouent à Fougerolles-du-Plessis et est engagée en championnat de district (2° division) ; les **U15** (3° D) jouent à Montaudin, encadrés par Kévin LEDAIN, Théo FOUBERT, Sébastien CHAUVIN, Yann LEDAIN, quant aux **U18** , ils jouent à Landivy, coachés par Thierry BAZILLE et Laurent ROISIL.

*La fin de la 1° phase a vu la montée des 3 équipes U13, U15, U18 en division supérieure en terminant 1° de leur groupe. **BRAVO** à tous ces jeunes et aux dirigeants qui les entraînent et encadrent.*

Résultats de fin de saison : U18 : 5ème en D2 / U15 : 6ème en D2 / U13 : 6ème en D1

Venez encourager ces jeunes footballeurs quand ils jouent à domicile ; un memento sportif paraît dans la presse locale et régionale chaque semaine.

Par l'intermédiaire de cet article, l'ASC LANDIVY-section foot jeunes tient à remercier les collectivités communales et cantonale pour la mise à disposition des terrains, salles, vestiaires…et pour les SUBVENTIONS qui permettent au club de bien fonctionner.

Constitution du bureau :

Président : Sébastien CHAUVIN.
Vice-présidents : Kévin LEDAIN et Yann LEDAIN,
Secrétaire : Edgar GESLIN,
Trésoriers : Jean LEMARCHAND et Thierry BAZILLE.
A titre informatif, près de 25 bénévoles se dévouent, chaque semaine, pour l'encadrement, mercredi et samedi, des jeunes et la gestion du club.



Le 31 août 2019 à 14 heures, les dirigeants de l'ASCL vous invitent au stade de Fougerolles-du-Plessis pour vous informer et inscrire vos enfants à la pratique du football la saison prochaine.
Contacts : Sébastien CHAUVIN ☎ 02.43.13.19.46 06.15.21.36.99

Le bureau de l'ASC Landivy

CLUB DE DISCUSSION FRANCO-ANGLAIS

Le club propose des rendez-vous et des visites pour améliorer les connaissances de nos langues. Les réunions sont le dernier samedi de chaque mois à 15 h 00, normalement, à la Maison des Associations, rue Moroge.
Parmi les prochaines réunions : la visite au Château du Rocher Portail, discussion sur des plantes et jardins et un choix de musique.
Pour toute information, vous pouvez contacter :
John YOUNG (02.43.05.59.91 jandmy@orange.fr) ou Marie KÖENIG (koenigmar@msn.com)

The club arranges meetins and visits to improve the knowmledge of our languages. The meetings are normally on the last Saturday of each month at 3.00 pm in theMaison des Associations, rue Moroge.
Among the next meetings are : a visit to the Château du Rocher Portail, a discussion on gardens and plants and a music afternoon.
For details please contact :
John YOUNG (02.43.05.59.91 jandmy@orange.fr) or Marie KÖENIG (koenigmar@msn.com)

CLUB DES CYCLOS DU BOCAGE "53"

Notre club existe depuis 30 ans ; nous comptons une bonne trentaine de licenciés, venant de 5 communes avoisinantes : Landivy, Fougerolles-du-Plessis, Désertines, Saint-Mars-sur-la Futaie et Pontmain. Nous faisons une sortie le mercredi après-midi (départ Fougerolles-du-Plessis à 13 h 30) d'environ 80 km ainsi que la sortie du dimanche matin 80 à 90 km ; départ alterné entre Landivy, Fougerolles-du-Plessis et Désertines (départ à 8 h 45).

Certains d'entre nous font les brevets pour le Paris-Brest. Certaines Cyclos Sportives sont aussi au programme : La Groussard à Fougères (35), la Poiré à Barenton (50), la Cancalaise à Cancale (35) et les Vallons Mayennais à Mayenne (53).

En fin d'année, nous préparons une journée festive, licenciés et conjoints, afin de se retrouver tous autour d'une bonne table et garder un bon état d'esprit.

Le Président,
Jean-Claude GOUGEON
☏ 02.43.05.01.48

FOUGEROLLES DEFI

L'association "Fougerolles défi", récemment créée, va participer le week-end du 24/25 août 2019 aux 24 H du Mans vélo, sur le circuit mythique du Bugatti, connu pour accueillir les plus grandes courses d'endurance. Une vingtaine de nationalités, personnalités, d'anciens et futurs professionnels du vélo s'y mesureront.

En 2018, 10 000 spectateurs y étaient présents ainsi que 50 journalistes accrédités. Cette compétition fait partie du top 50 des épreuves à faire dans le monde, d'après le magazine "Le cycle". Nous serons ravis d'y représenter la commune de Fougerolles-du-Plessis dans nos tenues créées spécialement pour l'occasion, grâce au mécénat d'entreprises et aux subventions. Cela sera pour nous une expérience unique de nous mesurer à tous ces compétiteurs, mais cela restera une aventure humaine avant tout.
Notre équipe qui s'appellera pour cette année "FOUGEROLLES EN SELLE" participera à la catégorie « sportive » composée de 6 coureurs.

Pour nous suivre, une page facebook a été créée.
N'hésitez pas à venir la visiter sous le nom "Fougerolles Défi".

L'ensemble du bureau Fougerolles Défi



U.S.F FOOTBALL

La saison de football se termine en beauté pour le club de football : son équipe A termine 3ème en championnat et a la possibilité de jouer la saison prochaine en championnat de ligue (Régionale 3) si la commission départementale sportive estime que le club est en règle. L'USF compte 69 licenciés (joueurs, dirigeants et arbitre) pour composer ses 3 équipes séniors. Pour les 2 autres équipes, les classements sont en-dessous des années précédentes : l'équipe B finit 5ème et l'équipe C 12ème.

25 licenciés jeunes, de 5 à 18 ans, jouent en groupement ASCL (canton Landivy) dans les équipes correspondant à leur catégorie d'âge
L'USF recrute toujours des joueurs de tout âge à partir de 5 ans et aussi des arbitres.

Nous vous rappelons que le club organise sa soirée choucroute le samedi 2 novembre 2019 à la salle polyvalente.

Le Club



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS



L'année 2019 commence et avec elle de nouveaux évènements.
Tout d'abord, nous vous remercions pour l'accueil offert dans vos logements. Ce moment est pour nous le moyen le plus convivial pour vous rencontrer et avoir l'occasion de discuter avec vous. Nous vous remercions encore pour ces bons moments.
Comme toujours, nous profitons de ce mot pour remercier les commerçants ainsi que la commune pour leurs différents investissements à travers nos projets. Leur soutien est indispensable.
Notre soirée paëlla a eu lieu le 22 juin dernier. Nous espérons que celle-ci vous a plu. Elle constitue notre plus grand évènement de l'année. Merci encore pour votre participation.
Ce mot est aussi l'occasion de vous informer qu'il est possible de réaliser des formations aux premiers secours auprès de notre formatrice Pauline HAMON. N'hésitez pas à la contacter pour plus d'informations au 06.30.38.59.73.
Nous lançons aussi un appel à toutes les personnes intéressées pour rejoindre notre centre de secours et ses volontaires. Pour cela, contactez notre chef de centre, le lieutenant Stéphane HAMON au 07.86.16.27.73.
Nous vous souhaitons une bonne année 2019.

Le bureau de l'amicale



BRIN D'IDEE

Nous arrêtons la broderie le 17 juin et reprendrons nos activités le 9 septembre 2019.

Toutes les personnes intéressées par la broderie, le bricolage et le tricot peuvent nous rejoindre.

L'année se termine par un repas convivial entre les adhérents accompagnés de leurs conjoints.

La Présidente,
Michelle LE CORVAISIER



TENNIS DE TABLE

La saison 2018-2019 s'est terminée avec de bons résultats pour tous les joueurs et toutes les équipes. Notre D3 a réussi à se maintenir à ce niveau et nos 2 D5 ont terminé à de belles 2ème et 4ème places. Nous avons atteint également les quarts de finale de la Coupe de la Mayenne et une équipe a terminé 6ème de la Coupe des Doubles.
L'effectif du club est en constante augmentation depuis 2 saisons, nous sommes passés de 9 licenciés (il y a 2 ans) à 17 licenciés aujourd'hui. Nous espérons dépasser les 20 licenciés pour la saison prochaine.
Un essor des jeunes se met également en place. Nous sommes passés de 4 jeunes en début de saison à 8 jeunes aujourd'hui.
Les objectifs pour la saison prochaine seront de garder nos 3 équipes actuelles et de former une 4ème équipe en D4, de former également 1 voir 2 équipes en Championnat Jeunes.
Si vous êtes intéressés par la pratique du tennis de table en compétition ou en loisir, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations. Le tarif de la licence pour la prochaine saison (de septembre 2019 à juin 2020) sera de 70 euros à partir de 15 ans et de 55 euros pour les moins de 15 ans.
Contact et infos au 06.25.19.66.86 ou par mail à ttc.fougerollesduplessis@gmail.com

Amitiés sportives.
Le Président,
Benjamin BLANCHET



MEMOIRE ET PATRIMOINE

- **26 avril** : Assemblée générale de l'association, 30 personnes étaient présentes.
  Un diaporama sur l'association des Francs-Tireurs (Patronage, qui encadrait la jeunesse pour des activités sportives et musicales) de Fougerolles a été présenté.

Projets 2019-2020 :

- à la fête communale nous serons présents avec une chaise à porteur pour participer au défilé.
- La randonnée "Sur le chemin des écoliers" a été annulée en 2018 pour cause de canicule ; le circuit prévu l'an dernier pourra être repris le samedi 03 août (les propriétaires qui nous permettent de passer sur leurs terres seront de nouveau contactés).
- **21 et 22 septembre :** journées européennes du patrimoine, les lieux de visites habituels seront ouverts et balisés.

Un travail de collecte de documents et photos est entrepris avec l'amicale des AFN de Fougerolles ; nous pourrions envisager une Expo.

Nous rappelons que notre site internet s'est enrichi de nouvelles rubriques, nous vous invitons à venir le visiter : http://patrimoine53fougerolles.e-monsite.com

Le Bureau,
Raymond JUIN



Contre-Amiral Yves Marie Alexandre Pierre
DURAND-COUPPEL de SAINT-FRONT
(1899-1973)

(Frère de Marin Marie)

Né le 29 avril 1899 à Fougerolles-du-Plessis (Mayenne) et décédé le 28 janvier 1972 à Le Pouldu (Finistère). Inhumé le 1er février 1972 à Fougerolles-du-Plessis.

Entré à l'école navale en 1917.

Affecté successivement sur l'Agile, le Voltaire, la Meuse, le Doudard-de-Lagrée, l'Oise, le Lassigny et la flottille de la Manche (1917-1923).

Rentre ensuite dans l'aéronautique navale.

Commandant l'escadrille 2 R1 en (1926)

Chevalier de la Légion d'honneur le 6 mai 1928, il est pilote d'avion à Saint-Raphaël et Fréjus

Envoyé comme instructeur au Japon (1928).

Après diverses affectations à terre, il enseigne sur le Jeanne-d'Arc, où il eut entre autres, comme élève le futur commandant Cousteau.

Il commande l'Aéronavale en Afrique occidentale en 1941.

A Toulon, puis à Vichy, il est placé en congé d''armistice en 1943.

Il s'évade de France sur une barque de pêcheur pour rejoindre De Gaulle en Angleterre.

Capitaine de vaisseau envoyé au Japon en 1945.

Commande ensuite l'Emile-Bertin (1946). Il reçoit en mai de la même année, à bord de son croiseur pour discuter du traité de Paix, les protagonistes de la guerre d'Indochine.

- L'Amiral Thierry d'Argenlieu représentant la France,
- HO CHI MINH représentant l'Indochine,
- Le Général LECLERC représentant l'armée de Terre,
- Le Général PECHKOFF, ambassadeur de France, fils de l'écrivain Russe Maxime GORKI.

Avril 1947 expert naval auprès de la délégation Française pour l'élaboration du traité de paix avec l'Allemagne.

Il rejoint la division aéronautique de l'Etat-Major de la Marine (1947-1949).

Contre amiral en 1951. Commandant de la Légion d'Honneur.

(recherches de Mr Jacques MAUDET)

ANCIENS D'AFRIQUE DU NORD

L'Amicale a participé aux différentes cérémonies patriotiques en ce début d'année 2019.

- **3 février** : repas annuel de rencontre avec tous les anciens combattants d'Algérie au restaurant Le Lion d'Or,
- **8 mai** : pour la paroisse de Pontmain, cérémonie religieuse à La Dorée, très suivie par les maires des communes et les A.F.N. Toujours fidèles étaient également présents : le Conseil Municipal, les Sapeurs-Pompiers, la Gendarmerie et la musique. Ensuite a eu lieu la Cérémonie Civile aux monuments aux morts puis un vin d'honneur a été offert.
  De retour à Fougerolles pour la cérémonie civile au monument aux morts 1939-1945, deux gerbes de fleurs ont été déposées. La lettre du ministre des anciens combattants a été lue par Mr le Maire, et deux portes drapeaux (Clément CHEREL et Amand CROTTÉ) ont été décorés.
  La musique a joué la marseillaise ; les pompiers et les gendarmes étaient présents.
  Mr le Maire a invité les personnes présentes à partager le verre à l'amitié.
- **28 juillet 2019** : cérémonie à Saint-Jean-du-Corail.
- **15 septembre 2019** : Assemblée Générale Départementale à Craon.
- L'association des Anciens A.F.N. remercie le Conseil Municipal de Fougerolles d'avoir mis en valeur le monument 1939-1945 ainsi que pour son soutien tout au long de l'année.

Le Bureau,
Bernard GENEVÉE

LA CHORALE CANTARE

Pour cette année 2018-2019, la chorale CANTARÉ a participé, le samedi 6 avril 2019 à un concert en l'église de Villaines-la-Juhel ; le dimanche 5 mai 2019 à l'espace Colmont à Gorron et a interprété le morceau "EXODUS" avec le BRASS BAND de Mayenne. Le samedi 18 mai, le concert annuel en l'église de Fougerolles-du-Plessis s'est déroulé devant un public nombreux. Le 29 juin nous avons participé aux BALDIFOLIES.
Si vous aimez chanter, vous pouvez nous rejoindre ; c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.
Pour cela vous pouvez contacter :
Mme Annick BOYÈRE : ☎ 02.43.05.56.69 ou Mme Catherine BOISBUNON : ☎ 02.43.05.52.71

Nous vous souhaitons un bon été et de bonnes vacances.

Le Bureau.



PARADIZE

En cette nouvelle année, nous avons décidé d'élire un nouveau bureau pour l'association des jeunes de Fougerolles du Plessis.

Suite à l'assemblée générale, du 22 février 2019 un nouveau bureau a été élu :
- deux présidents (Alexis GENEVÉE & Corentin RENAULT) ;
- deux vice-présidents (Léa JUIN & William RENAULT) ;
- une trésorière (Cloé LANDAIS) ;
- une vice trésorière (Déborah JOSSOMME) ;
- une secrétaire (Léa BOITTIN) ;
- une vice secrétaire (Tiphaine RIGOLAND).

L'association compte 30 adhérents.

Les membres de l'association souhaitent réaliser différents événements afin de participer à l'animation de la commune.

Le premier étant celui de faire un tournoi de palets au stade municipal le samedi 7 septembre 2019, avec restauration sur place. Pour ce faire, nous allons démarcher les artisans commerçants et entrepreneurs pour récolter un maximum de lots.
Cet événement a pour but de partager un moment convivial et récolter des fonds afin d'établir de nouveaux projets dans l'année à venir.

L'association tient à remercier la commune pour la mise à disposition du terrain municipal, et de nous permettre d'exprimer nos projets dans ce bulletin municipal.

Les membres de l'association des jeunes de Fougerolles (PARADIZE)

FOUGEROLLES EN FETE

La soirée cabaret du 23 mars 2019 a une nouvelle fois été une réussite avec des acteurs et un repas à la hauteur de nos espérances. Cette activité sera renouvelée en 2020.
Le vide-greniers (90 exposants) du 19 mai 2019 avait bien démarré mais la pluie ayant trop rapidement fait son apparition, l'activité fut écourtée dès la mi-journée.
La fête communale se déroulera les 3-4 et 5 août 2019 avec au programme :

- ***Samedi 03 août 2019 :***
  - ***Après-midi :*** courses cyclistes animées par l'Ecole cycliste de Landivy
  - ***16 h 00 :*** randonnée "Fraîcheur" (en partenariat avec l'association Mémoire et Patrimoine), (Rendez-vous, Place de la Poste)

  à partir de 20 h : repas sous chapiteau (sans réservation), suivi de la retraite aux flambeaux et du feu d'artifice au plan d'eau accompagné de "l'Etoile de Pontmain".

- ***Dimanche 04 août 2019 :***
  9 h 30 : "Les Foulées Fougerollaises"
  Midi : Repas champêtre sous chapiteau (avec cartes),
  Après-midi : défilé de vélos fleuris et chaises à porteurs*.

- ***Lundi 05 août 2019 :***
  Matin : Course cycliste : "prix Roger LESTAS",
  Après-midi : Course cycliste : "Prix Jules LINAIS"
  Une caravane publicitaire sera présente sur les lieux.

** Chaises à porteurs :*
Nous vous invitons, associations, groupes de voisins, commerçants, municipalité, etc… à participer à notre défilé de chaises à porteurs.
Règlement : chaises à porteurs ou litières ou vinaigrettes (chaises à porteurs avec 2 roues) ;
thème selon votre imagination et votre bon goût.
Minimum 4 porteurs(es) et une personne portée d'un âge minimum de 12 ans.
Un jury vous notera sur l'originalité, le thème, les costumes, l'esthétique et l'animation autour de la chaise. Pour plus de précisions, contacter : Adrien GOUVENOU 06.46.48.58.02 ou Guy ERNAULT 06.78.68.09.84

L'opération "sapin et guirlandes", ouverte tant aux commerçants qu'aux particuliers, sera renouvelée pour cette année. Réservation début novembre au ☎ 02.43.05.50.18 ou au ☎ 02.43.05.53.93.

L'opération de Noël se déroulera le dimanche 08 décembre 2019 à la Salle Polyvalente.

CLUB DE LA BONNE HUMEUR

Notre club, la Bonne Humeur, compte 84 adhérents (un nombre en augmentation), dont 19 inscrits à la gymnastique douce qui viennent de Fougerolles, La Dorée et Landivy.
Nos activités restent les mêmes. Une équipe a été sélectionnée lors du concours de pétanque du bassin de vie de Landivy à Désertines, pour concourir à la finale départementale, qui s'est déroulée le 22 juin.
57 personnes ont participé au repas de printemps qui s'est déroulé dans la bonne humeur le 5 juin, avec la présence de Noël PITTO, adjoint au maire.
Notre prochain concours de belote, ouvert à tous, adhérents et non adhérents, aura lieu le mardi 10 septembre 2019, à 14 h, à la salle polyvalente. Nous espérons une bonne participation.
Les personnes intéressées par les activités du club ou la gym seront les bienvenues. Elles peuvent bénéficier d'une séance gratuite de découverte.
Nous souhaitons aux Fougerollais et Fougerollaises un bel été.

Le bureau.

A.D.M.R. DE FOUGEROLLES

L'Assemblée générale de l'association a eu lieu à Fougerolles le 21 juin.
En 2018, 15702 heures d'intervention ont été réalisées auprès de 169 personnes aidées.
Bien que l'autofinancement augmente chaque année, c'est plus de la moitié de ces heures qui bénéficient d'une participation financière de l'APA.
30 personnes sont équipées de la téléassistance qui améliore la sécurité des personnes au domicile ou à l'extérieur.
16 aides à domicile et deux secrétaires y sont salariées et 8 bénévoles contribuent au bon fonctionnement de l'association.
Trois animations (jeux de société avec goûter, atelier chocolat et jeux de mémoire) ont été organisées dans l'année.
Martine FRÉARD a fait part de son intention de laisser la charge de présidente qu'elle occupe depuis 11 ans. Elle reste bénévole jusqu'à la prochaine Assemblée générale.

Accueillir de nouveaux bénévoles pour rester dynamiques, innover et évoluer.



Contactez-nous

Noël PITTO, Claude LANDAIS, Yvonne CHEREL (Fougerolles), Madeleine FOISNET, Françoise POURIEL, Jeannine RETE (Désertines), Suzanne PILORGE, Monique FERREIRA (Landivy), Marie Thérèse CHEMIN (La Dorée).

Association ADMR de Fougerolles, Landivy, Désertines, La Dorée
5, rue du Maine – 53190 Fougerolles du Plessis
☎ 02.43.05.70.95 - ✉ fougerolles.admr53@wanadoo.fr - www.admr.org



PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Des repas peuvent être fournis par :

- **Le restaurant "Le Lion d'Or"** qui peut aussi en assurer la livraison,
  Ces repas peuvent être portés par des aides à domicile dans le cadre d'un contrat d'intervention ADMR.
- **La maison de retraite "Le Bel Accueil"**, pour les régimes prescrits.
  Suite à une convention CCAS - Bel Accueil, des bénévoles portent ces repas à domicile.
  Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour étoffer cette équipe ; s'adresser à la mairie.

RESO'AP

RÉseau Social d'Aides à la Personne

"Un réseau pour aider et être aidé"

Accompagnement et Solidarité

L'association RESO'AP, fondée par la Mutualité Sociale Agricole et Générations Mouvement, a mis en place un nouveau service afin de faciliter le maintien à domicile.
Ce dispositif s'adresse à toutes les personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité ou d'isolement social et géographique quelque soit leur régime de protection sociale.

RESO'AP propose deux services d'accompagnement :

- ◊ Le premier est d'établir et de favoriser des relations pour rompre l'isolement, en se rendant au domicile d'une personne qui le souhaite, pour boire un café, l'aider à se promener dans le jardin, jouer aux cartes…
- ◊ Le deuxième est d'accompagner une personne hors de son domicile, pour se rendre chez son médecin, passer des examens médicaux, à la pharmacie, aller faire les courses, aller chez le coiffeur.

L'objectif est d'être accompagné et jamais seul.
Pour cela l'association met en relation un bénéficiaire et un bénévole qui accepte de faire l'accompagnement. Après inscription au sein de l'association (cotisation annuelle 5 €), le bénéficiaire contacte l'association au moins 48 heures avant l'accompagnement. L'association se charge alors de rechercher un bénévole disponible sur le secteur. L'accompagnement est facturé 0,50 € par kilomètre (0,20 € revenant à l'association et 0,30 € au bénévole). Tous les accompagnements sont sécurisés par une assurance auto-mission, souscrite par l'association, donc pas de perte de bonus pour le bénévole, ni de franchise en cas de sinistre.

Si vous souhaitez devenir bénévole ou bénéficier des services, pour tout renseignement, veuillez contacter le 02.43.39.44.49 (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h).
contact@resoap.fr - 30, rue Paul Ligneul - 72032 LE MANS CEDEX 9

VIA TRAJECTOIRE

Choisir et s'inscrire dans une structure adaptée à la personne âgée

ViaTrajectoire est un service public gratuit, confidentiel et sécurisé qui facilite les demandes d'admission en EHPAD, EHPA, résidence Autonomie, hébergement temporaire ou accueil de jour.

Un seul dossier d'inscription pour un choix multiple

Depuis le 3 septembre 2018, fini le dossier papier. Avec ViaTrajectoire, une demande unique suffit pour n'importe quelle structure en France, privée ou publique, recensée dans les départements connectés. Grâce à son moteur de recherche multicritères, les proches sélectionnent les établissements répondant à leurs critères géographiques et financiers, mais aussi aux besoins médicaux comme aux souhaits de confort de la personne âgée. Le dossier comprend trois volets indépendants : le premier pour les renseignements d'ordre administratif, le deuxième décrit le niveau d'autonomie (grille Aggir), le troisième, à vocation médicale, est renseigné soit par le médecin traitant, soit par le médecin hospitalier si la personne est hospitalisée.
Une fois la demande remplie, les personnes peuvent la modifier ou l'actualiser à tout moment. De même, les établissements receveurs peuvent suivre l'avancement du dossier en temps réel et y répondre instantanément : leur liste d'attente est remise à jour automatiquement en temps réel, améliorant ainsi les délais d'admission en établissements.

+ d'infos : **www.viatrajectoire.fr**

Chargée de mission pour le déploiement de Via trajectoire Grand Âge en Mayenne : Marie RÉMY
viatrajectoire.medico-social@chlaval.fr

LA MDA (MAISON DEPARTEMENTALE DE L'AUTONOMIE)

La Maison départementale de l'autonomie est un guichet unique d'accueil dédié aux personnes en situation de perte d'autonomie, que celle-ci soit liée à l'âge ou au handicap. Elle propose, en un même lieu, **toutes les informations relatives à la perte d'autonomie** (aide à domicile, ouverture de droits, entrée en établissement, scolarisation, insertion professionnelle…) et accompagne les démarches des usagers.

Il est ainsi proposé, aux bénéficiaires, **un suivi personnalisé et adapté à la situation** de chacun d'entre eux, de la période d'évaluation à la mise en œuvre du plan d'aide. Les professionnels du Conseil Général apportent des réponses adaptées pour faciliter la vie quotidienne des personnes en perte d'autonomie et de leurs proches. Ils mettent en œuvre les prestations et les aides financières.

Un **accueil de proximité** est proposé aux usagers grâce aux 9 antennes territoriales de l'autonomie et aux 10 permanences réparties sur l'ensemble du département.

Permanence à l'Antenne Solidarité - 3 rue de la Cour des Forges à Gorron sur rendez vous.
Par téléphone, un numéro unique : ☎ 02.43.677.577 ou ✉ mda.accueil@lamayenne.fr

VIRADES DE L'ESPOIR

Le 29 septembre 2019 les 23ème virades de l'espoir du bassin de vie de Landivy se dérouleront à Saint-Mars-sur-la-Futaie, place de la Mairie de 9 h 00 à 17 h.
L'équipe des virades de l'espoir compte sur vous pour donner votre souffle aux malades de la mucoviscidose.
Comme tous les ans, nous vous demandons de vous joindre à nous pour faire de cette fête une réunion conviviale.
En 2018, 12 sites en Mayenne pour 111 600,00 € et 5 500 000,00 € au niveau national.
Quant à notre collecte de journaux c'est toujours un succès ; en 2018 : 10 T 00 pour 1 000,00 € pour la mucoviscidose et 10 T 72 pour 1 527,60 € pour Lisa de Landivy et Yoni des Loges-Marchis ; soit un total de 20 t 720 pour 2 527,60 €.
Les bouchons en 2018 en Mayenne : 9 T 680.
Je recherche toujours des bénévoles pour m'aider.
MERCI.

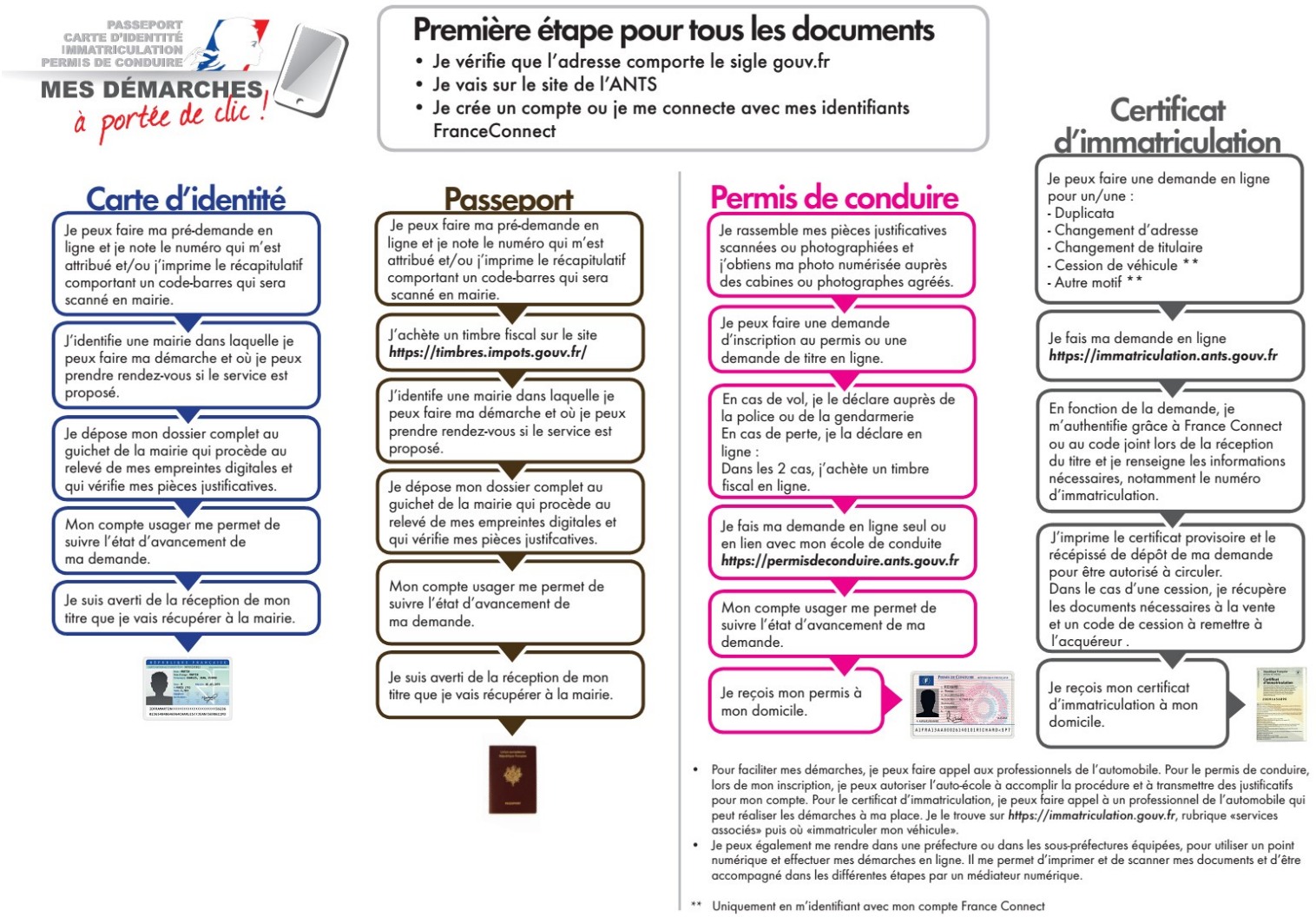
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mr. Gérard HERCEND au ☎ **02.43.05.57.14** ou 📱 **06.04.09.92.68** ou ✉ Lazerie - 53190 Fougerolles-du-Plessis.



INFOS BREVES

- ***LES NOUVELLES DÉMARCHES EN LIGNE***

Les démarches de délivrance des titres instruits par les préfectures sont désormais plus simples et plus sécurisées sur l'ensemble du territoire français.
L'usager ne doit plus se déplacer en préfecture mais peut accéder depuis son domicile aux téléprocédure en se connectant sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) : https://ants.gouv.fr



Les cartes d'identité et passeports sont réalisés dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil, soit **Gorron, Ernée, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Mortain.**

- ***CHIENS ET CHATS***

Les chiens et chats sont de "sympathiques" animaux de compagnie permettant souvent aux personnes qui les possèdent, de "mieux vivre"…
Dans les agglomérations, lors des promenades, par exemple, il n'est pas toujours évident de contrôler les lieux de leurs besoins. Les crottes sur le trottoir, sur les places, dans les espaces verts, c'est dégoûtant à voir, ça sent mauvais et en plus, c'est glissant et dangereux ! Les lieux publics appartiennent à tous les habitants, il est important de les laisser propres.
Un nouvel effort vous est demandé pour que chacun y retrouve son compte. La vie en sera largement facilitée. Cette infraction est passible d'une amende de 2ème classe (article R 632-1 du Code Pénal).
Des distributeurs de sac ont été installés pour vous faciliter le ramassage.

INFOS BREVES

- ***LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)***

Depuis le 1er novembre 2017, la déclaration conjointe de Pacs n'est plus enregistrée au tribunal mais en mairie ou devant un notaire.

Qui peut conclure un Pacs ?
Les futurs partenaires doivent être majeurs (selon l'âge fixé par son pays) et juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions).
Les futurs partenaires ne doivent pas être déjà mariés ou pacsés, ni avoir entre eux de liens familiaux directs.

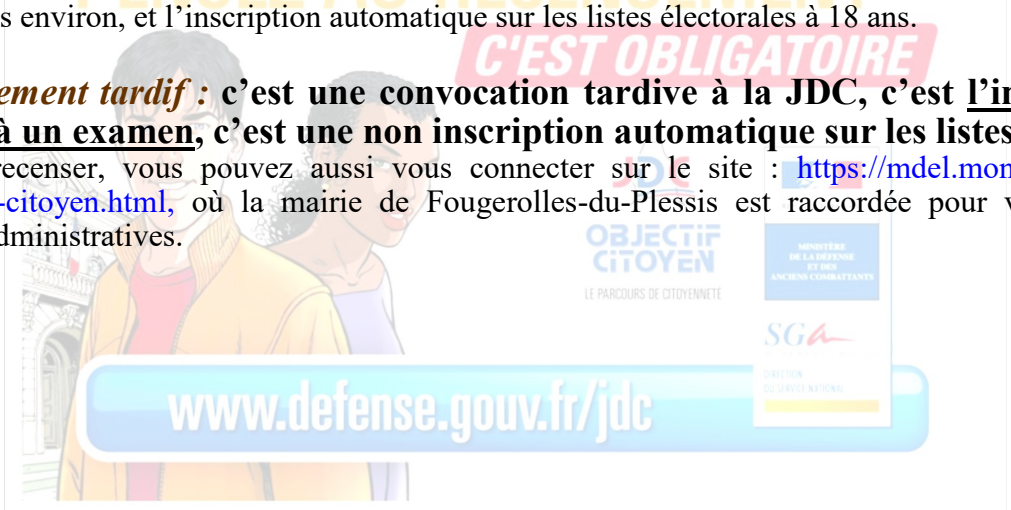
Enregistrement du Pacs en mairie
L'Officier d'Etat Civil compétent pour enregistrer le Pacs est celui de la commune dans laquelle les partenaires déclarent fixer leur résidence commune, c'est-à-dire leur résidence principale.
L'enregistrement du Pacs sera réalisé lors d'un rendez-vous avec le Maire en présence des deux futurs partenaires. Leur dossier pourra être transmis par correspondance (voie postale ou télé service) en amont de cette date.

Documents à fournir pour des partenaires français
- convention de Pacs (formulaire cerfa n° 15726*02 - à télécharger sur **https://www.service-public.fr**) ;
- déclaration conjointe de Pacs et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n° 15725*02 - à télécharger sur le site **https://www.service-public.fr**) ;
- acte de naissance de moins de 3 mois (moins de 6 mois si partenaire né à l'étranger) ;
- pièce d'identité en cours de validité délivrée par une administration publique.

- ***RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE***

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de **seize ans** et avant la fin du 3ème mois suivant la date d'anniversaire.
Ils se présentent à la Mairie du domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents.
A cette occasion, la mairie leur remet une attestation de recensement.

Attention **: Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.**
Seul le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) est indispensable à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans.
(Dossier auto-école, inscription au Baccalauréat et aux examens des diplômes professionnels CAP, BEP, BAC pro…, volontariat sapeur-pompier, concours des fonctions publiques, recrutements dans les forces armées et de la Gendarmerie, …)
Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté à 17 ans 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.



Un recensement tardif : **c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales.**
Pour vous recenser, vous pouvez aussi vous connecter sur le site : https://mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html, où la mairie de Fougerolles-du-Plessis est raccordée pour vous faciliter vos démarches administratives.

INFOS BREVES

• LISTES ÉLECTORALES

En 2018, vous vous êtes mariés, vous avez déménagé dans la commune ou vous venez d'arriver à Fougerolles -du-Plessis !
Pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales ou vous présenter en mairie pour modifier votre nom ou nous communiquer votre nouvelle adresse. Vous pouvez également effectuer ces démarches en ligne sur internet : https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html

• LA CITOYENNETÉ



Afin de respecter nos voisins, voici un rappel de quelques règles :

♦ **utilisons les poubelles**
Dans la rue, je jette systématiquement mes déchets dans les poubelles mises à ma disposition par la commune. Concernant les ordures ménagères et le tri sélectif, je ne dépose pas mes sacs à côté des containers.

♦ **éliminons nos déchets** (*circulaire préfectorale n° 2014-03-DRLP-11 et article 84 du règlement sanitaire départemental)*
Brûler ses déchets, c'est intoxiquer le voisinage. Grâce à la présence de la déchetterie accessible gratuitement, il est facile de s'en débarrasser.

♦ **stationnement et vitesse**
Les stationnements gênants sur les passages piétons et les trottoirs, l'arrêt aux endroits non autorisés, tout comme la vitesse excessive créent de nombreux désagréments et s'avèrent dangereux. Pour éviter tout risque, modérons notre vitesse et stationnons-nous sur les parkings et les endroits réservés à cet effet.

♦ **évitons le bruit** *(article 9 de l'arrêté préfectoral n°2008-D-278)*
Quand les beaux jours arrivent, tondeuses et autres engins reprennent du service. Pour la tranquillité de mes voisins, je respecte les horaires suivants :



⇒ les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30 ;
⇒ les samedis et mercredis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 ;
⇒ les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.



Monument aux morts 39-45
de la place du Rassemblement

INFOS BREVES



- ***DES INFORMATIONS EN LIGNE À L'ATTENTION DES RÉSIDENTS BRITANNIQUES***

L'incertitude régnant sur le Brexit alimente l'inquiétude des résidents britanniques en France.
Pour répondre à ces craintes, et apporter une réponse aux questions juridiques soulevées par les divers scénarios du Brexit, le secrétariat général aux affaires européennes a mis en ligne le site :
www.brexit.gouv.fr

Cette plateforme comprend une série de « **Foires Aux Questions** » alimentée par l'ensemble des sites de chaque ministère, apportant des réponses aux interrogations les plus fréquemment soulevées par le Brexit.
Un volet « **Droit au séjour** », élaboré par la direction générale des étrangers en France, figure sur cette plateforme.

Une version plus détaillée est également disponible sur le site du ministère de l'intérieur :
www.interieur.gouv.fr rubrique Actualités/Le ministère de l'intérieur se prépare au Brexit

- ***LES MEUBLÉS DE TOURISME***

➧ ***Les gîtes :***

- **Gîte à La Dorée (à 3,2 km de Fougerolles du Plessis) :**
  Gîte "la Vannerie" - Propriétaire : Mr BOISSEL Roger - ☎ 02.43.05.55.88

- **Gîte à Désertines (à 8,7 km de Fougerolles-du-Plessis) :**
  Gîte "la Croix Besleu" - Propriétaires : Mr et Mme GUESDON Roger et Annick - ☎ 02.43.00.62.66

- **Gîte à Saint-Mars-sur-la-Futaie (à 6,2 km de Fougerolles-du-Plessis) :**
  Lieu-dit "Aussé" (près D31, direction Landivy) - Propriétaire : Mme PINOT Jeannyvonne -
  ☎ 02.43.05.01.55 📱 06.70.91.38.44 💻 *pinot.jeannyvonne@wanadoo.fr*
  5 chambres dont 1 chambre en rez-de-jardin- capacité couchages : 14 personnes
  Plus d'infos sur le site : *http://perso.wanadoo.fr/jypinot/*

➧ ***Les chambres d'hôtes :***

- **Chambres d'hôtes à Fougerolles-du-Plessis :**
  19, rue des châteaux - Propriétaires : Mr et Mme BOISBUNON Jean-Paul et Catherine -
  ☎ 02.43.05.52.71 - jean-paul.boisbunon@orange.fr
  2 chambres avec 1 lit 2 personnes ; salle d'eau et WC indépendants (commun aux 2 chambres)
  Tarif = 45€/chambre (petit déjeuner copieux inclus).

- **Chambres d'hôtes à Saint-Mars-sur-la-Futaie (à 6,2 km de Fougerolles-du-Plessis) :**
  Lieu-dit "Aussé" (près D31, direction Landivy) - Propriétaire : Mme PINOT Jeannyvonne -
  ☎ 02.43.05.01.55 📱 06.70.91.38.44
  5 chambres d'hôtes (dont 2 chambres en rez-de-jardin) - capacité totale : 12-14 personnes
  Plus d'infos sur le site : *http://perso.wanadoo.fr/jypinot/*

- ***LE CHANTIER ARGENT DE POCHE***

Du 1er au 5 juillet 2019, la commune de Fougerolles du Plessis a accueilli des jeunes dans le cadre des chantiers argent de poche.

Un chantier de 3 h par jour permet d'acquérir une première expérience de travail, se faire connaître, rencontrer d'autres jeunes et gagner un peu d'argent de poche (15 € / 3 h) sans avoir de très grands frais de déplacement.

Vous avez entre 16 et 18 ans, n'hésitez plus ! Renseignements : 📱 06.72.37.08.35 ou au ☎ 02.43.08.11.68

Animation Jeunesse

Centre de loisirs Fougerolles/Landivy pour les 3-12 ans

Lors des vacances estivales, les enfants seront accueillis au centre de loisirs de « Fougerolles - Landivy » qui ouvre alternativement sur les deux communes dans des locaux adaptés aux enfants.



A Fougerolles du plessis
Ecole Marin Marie
Passage des enfants cachés
Du 08 au 26 juillet 2019

A Landivy
Ecole maternelle
Route de st mars
Du 12 au 30 août 2019



Participation financière

Semaine	imposable	30,78 €
	non-imposable	29,26 €
Journée	imposable	6,48 €
	non-imposable	6,16 €
Demi-journée	imposable	3,24 €
	non-imposable	3,08 €

Horaires d'ouverture

Durant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs Fougerolles/Landivy est ouvert de **7 h à 19 h**

Lors de chaque période de vacances, nous élaborons un programme sur un thème spécifique, avec des activités diverses et variées : activités manuelles, jeux, cuisine, sorties,…
Vous pouvez retrouver l'ensemble du programme sur le site de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais

Centre d'animation pour les 10-18 ans

Le centre d'animation s'adresse aux jeunes vivant sur le Bassin de vie de Landivy et propose des activités variées : activités manuelles, jeux, cuisine, sorties, sports… en alternance sur les différentes communes.
Voici les activités proposées pour du 08 au 31 juillet 2019:

- **Lundi 08 juillet** : Tennis
- **Mardi 09 juillet** : Sortie au Parc Astérix (13 ans et +)
- **Mercredi 10 juillet** : Atelier couture/Soirée Jeux Vidéos
- **Jeudi 11 juillet** : Soldes à Rennes
- **Vendredi 12 juillet** : Jardin aquatique d'Evron
- **Lundi 15 juillet** : Course d'Orientation
- **Mardi 16 juillet** : Parcours Aventure + plage à Cancale
- **Mercredi 17 juillet** : Journée conviviale avec EPI du Bocage (pêche + jeux extérieurs)/Tournoi de Foot
- **Jeudi 18 juillet** : Atelier Belle et Zen / Paintball
- **Vendredi 19 juillet** : Sortie à l'Ange Michel (10-12 ans)
- **Lundi 22 juillet** : Atelier cuisine + jeux de piste
- **Mardi 23 juillet** : Wake Park à la Rincerie
- **Mercredi 24 juillet** : Plaque de porte/Beach vert
- **Jeudi 25 juillet** : Création d'1 "cadre végétal"/Equitation
- **Vendredi 26 juillet** : Nail Art, tatouages éphémères et atébas
- **Lundi 29 juillet** : Volley Ball
- **Mardi 31 juillet** : Baignade, parcours aquatique gonflable et soirée de fin d'été à la Haie Traversaine.

Renseignements et inscriptions:
Marie RONCERAY
☎ 02.43.05.41.32 - 06.34.54.46.31
service-jeunesse@landivy.fr

La fibre optique arrive sur votre commune : L'élagage des plantations est indispensable à son déploiement !

Pourquoi élaguer ?

Téléphone et Internet sont des services indispensables pour les particuliers comme pour les professionnels et entreprises.



Les plantations situées à proximité des réseaux de communication aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier.
Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services de téléphone et d'internet.
Le frottement et la chute des branches peuvent ainsi provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence : personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives, etc ...

Qui doit élaguer ?

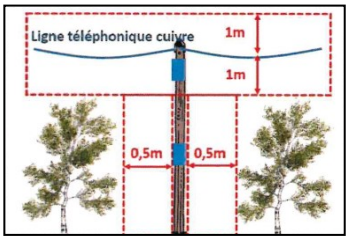
La loi Chassaigne du 07 octobre 2016, prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des ligne de communication.

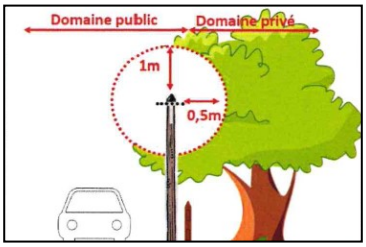


Les travaux de déploiement de la fibre optique sur votre commune nécessitent une intervention sur les lignes aériennes et donc un élagage conforme aux normes de sécurité.
Au besoin, l'opérateur des travaux (la société Orange, missionnée par Mayenne Fibre) peut procéder à l'élagage des plantations gênantes, aux frais du propriétaire, conformément à l'article L. 51 du code des postes et communications électroniques.

Comment élaguer ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes.





Où se renseigner ?

- *Pour savoir si votre terrain est concerné : contactez votre mairie*
- *Pour plus d'information sur le déploiement de la fibre, rendez-vous sur le site de Mayenne Fibre http://www.mayenne-fibre.fr*
- *Pour bénéficier de conseils ou d'une expertise : uipl.elagage53@orange.com*
- *Si vous craignez d'endommager les câbles téléphoniques lors de l'élagage :*
- *contactez l'Accueil Technique Direction Orange Ouest (mail : gat.oa@orange.com)*

orange™

MAYENNE Fibre

ASSISTANTES MATERNELLES



- Martine BÉCHET "Les Gaudines" à Fougerolles-du-Plessis ---------- 02.43.05.50.18
- Laetitia BOITTIN 39 lotissement du Bocage à Fougerolles-du-Plessis ---------- 02.43.05.30.64
- Nadine FOURNIER 25 lotissement du Bocage à Fougerolles-du-Plessis---------- 09.84.22.26.52
- Véronique GENEVÉE "La Croix des Gardes" à Fougerolles-du-Plessis ---------- 02.43.05.50.03
- Danièle GUILLOUX "Les Brières" à Fougerolles-du-Plessis ---------- 02.43.05.52.18
- Monique MARY "1 rue Victor Fréard" à Fougerolles-du-Plessis---------- 02.43.05.55.25
- Sandra TRÉMULOT "26 lotissement de la Rocade" à Fougerolles-du-Plessis---------- 02.43.05.29.02

Une liste, à jour, est envoyée tous les mois à la mairie par le Conseil Départemental.

DON DU SANG



- Lundi 12 août 2019,
- Jeudi 10 octobre 2019.

HORAIRES DE LA MAIRIE PENDANT L'ETE



La Mairie sera fermée tous les après-midis pendant la période du 15 juillet au 15 août 2019.
Depuis le 1er mars, la mairie est fermée le denier samedi de chaque mois.

HORAIRES DE LA POSTE



Horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h - le samedi de 10 h à 12 h.



LES MANIFESTATIONS

- dimanche 28 juillet 2019 : 75ème anniversaire des fusillés, Carrière de Bourberouge à Saint-Jean-du-Corail (50),
- 03, 04 et 05 août 2019 : Fête communale (voir programme page 24), ***Fougerolles en Fête***,
- lundi 12 août 2019 : Don du sang, salle polyvalente,
- mardi 10 septembre 2019 : Concours de belote, salle polyvalente, ***Club de la Bonne Humeur***,
- 21 et 22 septembre 2019 : Journées du patrimoine, ***Mémoire et Patrimoine***,
- jeudi 10 octobre 2019 : Don du sang, salle polyvalente,
- samedi 12 octobre 2019 : Repas des "Cheveux Blancs", salle polyvalente de Fougerolles, ***C.C.A.S.***,
- samedi 26 octobre 2019 : Randonnée du Bocage,
- samedi 02 novembre 2019 : Soirée choucroute, salle polyvalente de Fougerolles, ***USF Football***,
- lundi 11 novembre 2019 : Commémoration du 11 novembre 1918, ***AFN***
- samedi 16 novembre 2019 : Soirée jeunes agriculteurs, salle polyvalente de Fougerolles,
- dimanche 08 décembre 2019 : Opération de Noël, ***Fougerolles en fête.***
- Dimanche 15 ou 22 décembre 2019 : Célébration de Noël, Eglise de Fougerolles-du-Plessis, ***Club de discussion***,
- mardi 17 décembre 2019 : Don du sang, salle polyvalente.

FRELONS ASIATIQUES

Depuis septembre 2016, le Conseil Municipal a décidé de rembourser la moitié de la facture aux administrés qui ont fait détruire un nid de frelons asiatiques par un prestataire certifié.

Pour recevoir ce remboursement, vous voudrez bien déposer à la mairie :
- La facture originale mentionnant la destruction du nid de frelons asiatiques,
- Un RIB à votre nom.

Reconnaître un nid de frelons asiatiques :
Nid primaire en évolution :
Au printemps la fondatrice débute **seule** la construction de son nid dans un lieu abrité : auvent, cabanon, abri de jardin, porche de maison, rebords de fenêtres, arbustes, arbres, sous votre table de salon de jardin… C'est à cette période, que le nid peut être détruit, contacter la mairie →
Il doit être détruit impérativement tôt le matin ou le soir, afin d'éliminer la Reine. Selon sa localisation, on peut écraser le nid et la reine avec un objet plat.
On peut, à l'aide d'un bocal ou d'un sachet enfermer le nid rapidement et le décrocher en prenant soin de fermer tout et de le détruire.
On peut également utiliser un insecticide.

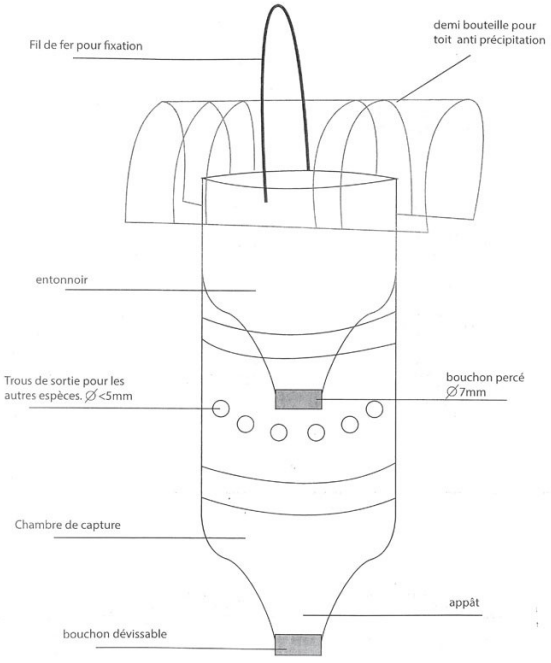


Quand le nid atteint la taille d'un gros melon, fin juin-début juillet, il y a déjà de nombreuses naissances d'ouvrières. La colonie peut alors migrer rapidement pour s'installer le plus souvent à la cime d'un arbre ou dans une haie et être hors d'atteinte et de vue. La destruction doit être faite par un prestataire certifié.

Nid secondaire :
Ce nouveau nid a l'ouverture positionnée latéralement. Il peut atteindre 1 m de diamètre et abriter jusqu'à 1500 frelons à partir d'août.
En septembre-Octobre, un nid peut libérer plusieurs centaines de reines parmi lesquelles 40% seront fécondées.
Le nid, par la suite, va péricliter et ne sera plus réutilisé.

Il doit être éliminé par des professionnels pour des raisons de sécurité.
La période de destruction des nids s'étale de Mai à fin Novembre.





Piégeage :
Afin de freiner la multiplication du frelon asiatique, il est important d'effectuer un piégeage sélectif des reines fécondées (ce sont elles qui construisent et développent les nids) **entre les mois de mars et de mai**.
Il est important de retirer ces pièges fin Mai pour éviter de capturer des espèces autres.

L'observation au printemps de ses bâtiments (porche, cabane, abris de jardins, garage, rebords de fenêtre, table de salon de jardin....) peut permettre de trouver plus de nids primaires et donc d'éviter la multiplication des nids secondaires porteurs de futures reines.

Commerces et Services

- **A la Brioche Feuilletée** ..... ☎ 02.43.05.55.69
  Boulangerie - Pâtisserie
- **AD GOUVENOU** ..... ☎ 02.43.05.57.99
  Entreprise de Menuiserie
- **A.D.M.R.** ..... ☎ 02.43.05.70.95
  Aide à Domicile en Milieu Rural
- **BOUFFORT AUTOMOBILES** ..... ☎ 02.43.05.54.09
  Vente et réparations de véhicules automobiles
- **C.V.B.** ..... ☎ 02.43.05.53.28
  Création de Véranda et Bâtiment
- **Cab. ALLIANZ (BRÉMENSON H.)** ..... ☎ 02.43.05.55.67
  Assurances
- **Cab. MMA (BESNARD L.)** ..... ☎ 02.43.05.55.12
  Assurances
- **CADRES PETITE BROCANTE** ..... ☎ 02.43.05.33.82
  Encadreur sur mesures
- **CHEVALIER Pascal** 06.19.89.32.45
  Services informatique et multimédia
- **Comptoir du village** ..... ☎ 02.43.05.55.05
  Gamm vert (CAM)
- **COURTEILLE Daniel** ..... ☎ 02.43.05.57.53
  Cycles, Motoculture
- **Crédit Agricole** ..... ☎ 02.43.05.55.40
  Banque
- **Crédit Mutuel** 08.20.89.04.35
  Banque
- **CUMA du Plessis** ..... ☎ 02.43.05.56.11
  Agricole
- **DIEN Frères (SARL)** 06.73.72.45.27
  Plomberie - Chauffage - Sanitaire
- **DON QUICHOTTE (ROGER P)** 06.64.26.53.15
  Cinébox - Vente de DVD
- **EXCLUSIF COIFFURE** ..... ☎ 02.43.05.51.57
  Coiffure
- **FOUILLEUL Jean-Pierre** ..... ☎ 02.43.05.65.22
  Tous travaux
- **GROUPAMA** ..... ☎ 02.43.05.54.29
  Assurances
- **HAVARD Bertrand (SARL)** ..... ☎ 02.43.05.40.73
  Abattage d'animaux
- **HENRY Damien** 06.27.34.14.74
  Charpente - Couverture
- **INOX DU BOCAGE** 06.29.43.97.15
- **INTERMARCHÉ Contact** ..... ☎ 02.43.05.59.90
  Supermarché
- **JAMES Élodie** 06.20.26.72.33
  Coiffeuse à domicile
- **JEAN Etienne** 07.67.18.37.84
  Ramonage - Nettoyage vitres - VMC - Espaces verts-
  Agrément destruction nids de frelons asiatiques
- **Le jardin d'Aline** 06.12.32.30.02
  Ventes de légumes
- **Le Lion d'Or** ..... ☎ 02.43.05.53.76
  Restaurant - Traiteur
- **LEGUILLON Didier** ..... ☎ 02.43.05.44.90
  Entreprise de Menuiserie
- **LERAY - LEFEUVRE** ..... ☎ 02.43.05.73.95
  Plombier - Chauffagiste
- **Maison DELAUNAY** ..... ☎ 02.43.05.57.72
  Crêpes - Galettes
- **MATHI-GRAPH** ..... ☎ 02.43.05.53.42
  Imprimerie
- **MAYENNE VOYAGES** ..... ☎ 02.43.05.50.40
  Transport
- **O'BISTRO GG** ..... ☎ 02.43.05.57.94
  Bar - Tabac - Journaux - PMU - LOTO
- **Pompes Funèbres LÉVÊQUE** ..... ☎ 02.43.05.57.91
  Chambre funéraire - Articles Funéraires
- **POTEVIN Sébastien** 06.77 57 51 09
  Maçonnerie
- **RENAULT (SARL)** ..... ☎ 02.43.05.53.17
  Electricité - Plomberie - Chauffage
- **ROBLIN David** 06.59.50.40.84
  Electricité
- **ROBLIN Jérémy** 06.33.02.53.17
  Peintre, ravalements, revêtements de sols et murs
- **SCP DABAT-BLONDEAU Virginie et GUÉRIN-SHOEFFLER Florence** ..... ☎ 02.43.05.54.10
  Notaires
- **Société Fromagère de Fougerolles** ..... ☎ 02.43.05.68.80

Professions de santé,
(voir page mémento au verso)



Mémento

Mairie :
3 rue des Châteaux
53190 FOUGEROLLES DU PLESSIS
☎ 02.43.05.56.17 - 🖷 02.43.05.57.33
mairie-fougerolles@orange.fr
www.fougerolles-du-plessis.fr
Horaires d'ouverture :
- du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30,
- le mardi et vendredi de 13 h 30 à 16 h,
- le samedi de 9 h à 12 h (fermé le dernier samedi de chaque mois).

Médiathèque :
6 place du 11 novembre
53190 FOUGEROLLES DU PLESSIS
☎ 02.43.05.56.01
mediatheque.fougerolles@cc-bocagemayennais.fr
Horaires d'ouverture :
- le mardi de 16 h 30 à 18 h 30,
- le mercredi de 15 h à 18 h,
- les vendredi et samedi de 10 h à 12 h.

Ecoles :
Marin Marie ☎ 02.43.05.56.09

A.D.M.R. :
5 rue du Maine
53190 FOUGEROLLES DU PLESSIS
☎ 02.43.05.70.95
fougerolles.admr53@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture :
- les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h,
- les mardi et vendredi de 13h 30 à 16 h 15.

Assistante Sociale :
3 rue cour de Forges
53120 GORRON
☎ 02.43.08.06.03
Permanences à Fougerolles-du-P. :
sur rendez-vous

Bureau de Poste :
3 place de la Poste
53190 FOUGEROLLES DU PLESSIS
☎ 02.43.05.57.46
Horaires d'ouverture :
- du mardi au vendredi de 9 h 00 à 12 h
- le samedi de 10 h à 12 h

A.D.I.L.
Agence Départementale d'Information Logement
Permanences à Landivy :
le 3ème lundi de chaque mois (14 h 15 à 15 h 30) prendre rendez-vous à la mairie de Landivy ☎ 02.43.05.42.05

C.C.B.M. :
Communauté de Communes du Bocage Mayennais
1 Grande Rue 53120 GORRON
☎ 02.43.08.47.47

A.R.S. (ex D.D.A.S.S.) :
Agence Régionale de Santé des Pays de Loire - Délégation territoriale de la Mayenne
Cité Administrative 3ème et 4ème étage
60 rue Mac Donald - 53000 LAVAL
☎ 02.49.10.48.00
ars-dt53-contact@ars.sante.fr

C.A.F. :
Caisse d'Allocations Familiales
11 quai Paul Boudet
53088 LAVAL Cedex 9
☎ 0810 25.53.10 - www.caf.fr

CARSAT (ex C.R.A.M.) :
Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
☎ 3960 ou 09.71.10.39.60

C.P.A.M. :
Caisse Primaire d'Assurance Maladie
37 bd Montmorency
53084 LAVAL Cedex 9
☎ 3646 - www.ameli.fr

Centre des Impôts :
75 rue des Alouettes
53100 MAYENNE
☎ 02.43.04.81.46
Horaires d'ouverture :
- du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 16 h

Collège :
16 rue du Collège 53190 LANDIVY
☎ 02.43.05.41.16

Déchetterie de St Mars :
route de Landivy
53220 ST MARS SUR LA FUTAIE
☎ 02.43.05.12.63
Horaires d'ouverture (Eté) :
du 1er février au 31 octobre
- lundi de 10 h à 12 h,
- mardi et jeudi de 14 h à 18 h,
- samedi de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h.
(du 1er novembre au 31 janvier, fermeture à 17 h 30)

Médiateur/Conciliateur :
Permanences à Landivy :
le 1er mardi de chaque mois (9 h 00 à 12 h 00) prendre rendez vous à la mairie de Landivy ☎ 02.43.05.42.05

Mission accueil emploi :
Permanences à Landivy :
chaque jeudi de 14 h à 17 h à la mairie de Landivy ☎ 02.43.05.42.05

M.S.A. :
Mutualité Sociale Agricole
Plus de permanences à Fougerolles.
Vos courriers sont à envoyer à :
MSA Mayenne-Orne-Sarthe
30 rue Paul Ligneul
72032 LE MANS Cedex
☎ 02.43.39.43.39
www.msa-mayenne-orne-sarthe.fr
Permanences à Gorron :
1er et 3ème vendredi de 9 h 30 à 15 h 30 à la Mairie de Gorron sur rendez-vous 02.43.39.43.39.

Trésorerie :
11 bis rue des Frères Lumières
53120 GORRON
☎ 02.43.08.63.68

Petit Pégase
☎ 02 43 665 333 (Appel gratuit)

Urgences :
Antipoison :
- *Rennes :* ☎ 02.99.59.22.22
- *Angers :* ☎ 02.41.48.21.21

Pompiers : 18 ou 112
Samu : 15
Service médical de garde : 116-117
Gendarmerie : 17
Fougères : ☎ 02.99.17.71.63

Ambulance :
Amb. LÉVÊQUE ☎ 02.43.05.57.93

Gendarmerie de Landivy :
☎ 02.43.05.42.39
Horaires d'ouverture :
- le mardi et vendredi de 8 h à 12 h.

Hôpitaux :
Ernée : ☎ 02.43.08.31.31
Laval : ☎ 02.43.66.50.00
Mayenne : ☎ 02.43.08.73.00
Fougères : ☎ 02.99.17.70.00
☎ 02.99.17.71.63 (Urgence)

Infirmiers :
Fougerolles-du-Plessis :
J-P. GUILLOUET ☎ 02.43.05.57.23
F. LANGLOIS ☎ 02.43.05.57.23
E. LETORRIELEC ☎ 02.43.05.57.23
L. FRÉARD ☎ 02.43.05.43.40
S. JOUENNE ☎ 02.43.05.43.40
E. PÉROU ☎ 02.43.05.43.40

Maison de Retraite :
29 rue de Normandie
53190 FOUGEROLLES DU PLESSIS
☎ 02.43.05.50.17

Médecins :
Dr FAVRE J-J. : ☎ 02.43.05.53.19
Dr SICOT S. : ☎ 02.43.05.56.65
Service médical de garde : 02.43.64.33.00

Pédicure :
R. COTBREIL ☎ 02.99.94.37.99

Pharmacie du Bocage :
E. BOTTEAU ☎ 02.43.05.56.16

Dépannage :
ERDF (électricité) ☎ 09.726.750.53
SAUR (eau) ☎ 02.44.71.05.58 ou 50
STGS (assainissement) ☎ 09.69.32.69.33
FRANCE TELECOM (téléphone) ☎ 1014
SENOM (assainissement non collectif)
06.30.29.15.56 ☎ 02.43.05.13.29

Services clients :
SAUR (eau) ☎ 02.44.71.05.50
71 Avenue de Maraîchers
49400 SAINT LAMBERT DES LEVEES
Accueil téléphonique : 8h00 - 19h00

Imp. MATHI-GRAPH (02.43.05.53.42)